

Christophe Baticle  
Sociologue Post-doctorant  
UMR CNRS CURAPP  
Université Jules Verne  
Amiens

## « Le néo-ruralisme des chasseurs français Lorsque l'Europe génère l'introduction en politique »

L'étude de la formation politique *Chasse, Pêche, Nature et Traditions* montre au premier abord une posture corporatiste, directement liée à la régulation juridique de la chasse. A ce titre, deux directives européennes vont cristalliser la colère des hommes en kaki, au point que l'on peut considérer qu'elles furent les détonateurs de cette intrusion dans le champ politique.

Pour autant, on sait que la pratique cynégétique fut une question éminemment politique au moins dès l'antiquité, et tout au long du Moyen Age dans l'actuelle France<sup>1</sup>. Surtout, le vote en faveur de ce parti montre d'autres enjeux, liés à la situation de microrégions dans un monde en cours de globalisation.

Nous nous proposons ici de revenir sur l'histoire de cette constitution politique en montrant qu'avant de rejoindre la droite parlementaire, elle fut d'abord beaucoup plus éclectique et centrée sur des enjeux spécifiquement territoriaux. En ce sens, elle constitua en Europe une réactivation du ruralisme devant un sentiment de bureaucratie transnationale.

### I.] DU "PARTI DES CHASSEURS" A LA "VIGIE DU MONDE RURAL "

La formation politique *Chasse, Pêche, Nature et Traditions* (CPNT) a longtemps été assimilée à la voix des chasseurs, ce qui revenait à penser que c'étaient ces derniers qui lui fournissaient quasiment seuls son poids électoral. Mais on entrevoit également que si ce mouvement tenait effectivement depuis ses origines un discours catégoriel, en direction des nemrods, pêcheurs et autres aficionados, ses thématiques privilégiées avaient en revanche connu de profonds remaniements à partir de 2002. En se donnant le rôle de défenseur des "traditions" au sens large (cueillette, gastronomie régionale, marchés villageois etc.), la formation espérait étendre son rayon d'action, tout en élargissant le spectre des activités défendues à l'ensemble des territoires où elles s'exercent.

Pour autant, on savait depuis longtemps qu'un certain nombre d'électeurs non affiliés en propre à ces activités apportaient leurs suffrages au « parti de la ruralité », comme il commença progressivement à s'appeler lui-même. D'une part, beaucoup de chasseurs refusaient d'adhérer à un mouvement explicitement catégoriel. L'*Association nationale pour une chasse écologiquement responsable* (ANCER) constituait un premier front d'opposition interne au milieu cynégétique, bien que très marginal en terme d'adhésions. De plus et a contrario de sa représentativité quantitative, le plaidoyer pour la responsabilité écologique, parfois reconnu par certains mouvements environnementaliste, bénéficie dans les institutions

---

<sup>1</sup> Baticle Christophe : Les pratiques de chasse comme affirmations politiques du principe d'autochtonie. Dimensions territoriales des luttes cynégétiques. Etudes de cas de la Picardie, la Normandie et les Pyrénées. thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Jean Copans et de Bernard Kalaora, Université de Picardie Jules Verne, décembre 2007.

publiques d'un succès d'estime qui tend à en faire un interlocuteur explicitement opposable à CPNT, plaçant ce dernier dans un schéma "modérés"/"extrémistes". Il convient encore de ne pas perdre de vue que l'*Union nationale des fédérations départementales des chasseurs* (UNFDC) resta, comme la Fédération nationale des chasseurs (FNC) qui la remplaça en 2000, très partagée quant à la stratégie adoptée par le "parti des chasseurs"<sup>2</sup>, tout comme certaines fédérations ne se sont pas privées pour contester l'immixtion dans l'explicitement politique. D'autre part, la géographie électorale nous montrera à quel point ce vote pouvait aussi répondre à l'aspiration de certaines microrégions reléguées aux confins du progrès économique et social, tout en aspirant à un autre schéma de développement territorial.

En d'autres termes, le poids électoral des pratiquants, en particulier chasseurs, ne suffirait pas à expliquer les scores enregistrés dans le passé, d'autant qu'il se trouvait amputé d'une partie de son potentiel, radicalement opposé à une expression électorale kaki. C'est ce que montrait déjà Dominique Darbon<sup>3</sup> à partir du ratio départemental effectifs cynégétiques/suffrages CPNT. On découvrait alors que le nombre de visas du permis de chasser délivrés dans l'année ne dépassait la seule moitié des voix du mouvement que dans 16 départements lors des européennes de 1989, et dans 29 pour celles de 1994. Même si ces effectifs régressaient de 8,4% sur la période 88-89 / 93-94 (soit 147 149 adhérents chasseurs perdus), alors que les suffrages ne progressaient que de 2,8% (21 320 voix), les cartes du ratio montrent clairement l'extension de l'aire de recrutement à une majorité de départements bretons, normands, alsaciens et lorrains, sans toutefois suffire à expliquer les variations géographiques du score. « C'est en réalité un certain type d'environnement social qui contribue à former la clientèle CPNT. Si le milieu est favorable, c'est parce qu'au-delà de la qualité de chasseur, c'est la place effective et mythique de ce mode de socialisation qu'est la chasse dans un environnement rural soumis à des tensions constantes qui est remis en cause. »<sup>4</sup>

Les transformations de l'intitulé du mouvement montrent assez bien cette évolution dans la manière d'envisager le rapport au politique. On est ainsi passé de la phase embryonnaire des *chasseurs en colère* à la structurée du *Chasse, Pêche, Tradition* pour en arriver à l'ajout de *Nature* et du « s » de *Traditions*. On a pu ainsi penser que cette transformation nominale illustre parfaitement la « montée en généralité » propre à faire embrasser l'universalité des causes les plus corporatistes. Pour autant, les seulement trois mois qui séparent la première dénomination du second acronyme laissent penser que cette interprétation reste ici sujette à discussion<sup>5</sup>. De plus, les enquêtes menées sur le terrain, et tout spécialement via les items utilisés dans les réponses aux questions ouvertes posées par questionnaires, montrent que la « nature » est en effet au centre des préoccupations

<sup>2</sup> L'attitude des instances nationales de la chasse à l'égard du parti sera longtemps mitigée, allant de la distance au soutien explicite. Pour n'en donner qu'un exemple, dans *Le nouvel examen du permis de chasser. Préparation officielle aux sessions d'examen 2001*, que la FNC édite alors avec le soutien des fédérations départementales, on lit page 225, dans les adresses des « grandes associations cynégétiques » : CPNT Aquitaine.

<sup>3</sup> Cf. *La crise de la chasse en France. La fin d'un monde*, Paris : L'Harmattan, avril 1997, « Conjonctures politiques », cahier n°9, pages 29 et 30.

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> Cf. sur le principe de la montée en généralité Jacques Lolive : « La montée en généralité pour sortir du Nimby : la démobilisation associative contre le TGV Méditerranée », in *Politix*, n°39, troisième trimestre 1997, pages 109 à 131. André Micoud montre encore, à propos des associations environnementalistes, que cette montée en généralité n'est pas forcément à lire via le seul prisme de l'effet nimby, mais que souvent l'absence de négociation avec le local a facilité la fédération entre différentes revendications, faisant de la nébuleuse apparente, un réseau d'affinités pas si hétérogènes qu'il n'y paraît, mais que nos cadres d'analyse anciens ont quelques difficultés à reconnaître comme innovant. Cf. « Une nébuleuse associative au service de l'environnement », in *Sciences humaines*, n°49 (hors-série), juillet-août 2005, pages 54 à 59.

cynégétiques. Or, si l'inscription agrarienne du parti des chasseurs a eu quelques difficultés à se reconnaître dans un terme comme la nature, c'est aussi que ses adversaires sur la scène publique en avaient fait leur oriflamme.

De plus, dans son manifeste de l'année 2000<sup>6</sup>, sur 65 pages CPNT ne faisait référence à la chasse qu'à 11 reprises et encore souvent de façon indirecte, au milieu de problèmes socio-environnementaux plus larges. « L'instauration, par exemple, des zones de silence, initialement prévues pour limiter l'invasion des véhicules de tourisme, a fait l'objet d'une interprétation abusive. En limitant la circulation des tracteurs et en interdisant les tronçonneuses ou les coups de fusils, elle finit par empêcher les habitants de travailler ou de se distraire. »<sup>7</sup>

Il convient donc de ne pas totalement fondre les électeurs de CPNT dans le public défendu (et surtout chasseur, tant il est vrai que cette activité a largement déterminé la création du mouvement). Sur le plan idéologique, le thème transversal des "traditions" amenait d'emblée au ruralisme. En revanche, c'est le développement progressif de cette thématique qui apporta le soutien d'un électorat diversifié, compensant encore les déflections cynégétiques.

### A.) Une histoire longue de la contestation cynégétique

Les mouvements protestataires chez les nemrods français remontent néanmoins bien en amont à leur entrée sur la scène électorale, tout particulièrement avec la création, il y a donc une trentaine d'années, de l'*Union nationale des chasses traditionnelles française* (UNDCTF), surtout cantonnée dans le grand Sud-ouest, mais particulièrement frondeuse. Rompant avec les stratégies lobbyistes des instances représentatives de la chasse au niveau national, et en particulier avec l'actif capital social mis à profit par l'UNFDC, cet embryon du premier *Chasse, Pêche, Traditions* se veut rassembleur de l'ensemble des pratiquants par delà leurs clivages politiques. Pour autant et dès l'origine, le vote CPNT ne peut être totalement fondu dans une expression purement cynégétique. Il trouve à la fois un écho chez les ruralistes non pratiquants, tout autant qu'il est décrié par certains chasseurs favorables à la poursuite des logiques du groupe de pression. Ne serait-ce qu'au sein de la population cynégétique, l'alliance entre chasseurs de gibier d'eau eux-mêmes (les sauvaginaires) a de quoi étonner, tant elle relève d'un phénomène récent. Longtemps, ce fut l'affrontement des grands propriétaires chasseurs et des "petits chasseurs" qui prédomina, en particulier sur les sites convoités du littoral picard où nombre de marais ont été progressivement investis par de riches industriels du nord de la France.

Au-delà de l'émanation d'une fraternité envers la cynégétique, le phénomène électoral procède davantage d'une construction sociale cimentant une identité locale malmenée, au sein d'une population qui se sent marginalisée, révélant par l'affirmation de ses "traditions", un syndrome obsidional de citadelle assiégée. Or, si forteresse il y a, c'est bien dans la puissance de la chasse qu'on peut la trouver. Il est ainsi possible de faire remonter ce malaise dans l'histoire de notre pays, bien plus avant la création d'un parti politique qui prendra l'étiquette chasse. Pour exemple, Xavier Patier<sup>8</sup> rappelle à quel point les débats parlementaires furent âpres à chaque modification majeure du droit de la chasse : 1789, 1832, 1844, 1964 et enfin 2000. Or, en France justement c'est un parti politique qui s'est illustré en se référant explicitement à ces espaces désormais pluriels pour en revendiquer la représentation

<sup>6</sup> Le manifeste de CPNT, Pau : CPNT, septembre 2001.

<sup>7</sup> Op. cit. page 29.

<sup>8</sup> In La chasse, Paris : Le cavalier bleu, collection « Idées reçues », ici page 59.

singulière, la chasse allant jusqu'à quasiment disparaître de l'argumentaire déployé lors des campagnes 2002.

Conséquence du poids de la chasse dans notre pays, chaque chambre du parlement comporte son groupe d'étude spécifique aux questions cynégétiques, avec près de 150 députés membres pour l'Assemblée Nationale. Ce groupe organisait par exemple un colloque national sur les réformes de la chasse le 31 janvier 2000, à la veille des débats sur la grande loi. Pour autant, ce qu'il convient d'appeler le lobby de la chasse<sup>9</sup> est beaucoup plus composite qu'il n'y paraît au premier abord. Certaines composantes ont une reconnaissance officielle comme les fédérations départementales, le Conseil international de la chasse (fondé à Paris en 1930 et présent dans une dizaine de pays) ou le Saint-Hubert club de France, alors que d'autres relèvent davantage de l'association sectorielle, voire parfois militante : la Société de vénerie, l'Association des maîtres d'équipage, l'Association nationale des chasseurs de grands gibiers, l'Association nationale des fauconniers et autoursiers, l'Association des chasseurs de gibiers de montagne, le Club national des bécassiers... Autrement dit et encore aujourd'hui, ce lobby est plus un faisceau de groupes de pression qu'un ensemble homogène, ce qui ne signifie en rien qu'aucun dénominateur commun, sur le plan des valeurs, ne les unisse en un tout apte à la lutte. Mais de loin c'est l'*Association nationale des chasseurs de gibier d'eau* (ANCGE), née dans la Somme au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui compte les rangs les mieux pourvus, avec la plus forte capacité de mobilisation.

L'ANCGE a représenté une véritable courroie de transmission pour la CNPTisation des sauvagins ; un rôle assumé par sa principale plume pendant la montée en puissance de la formation politique. Laquelle plume, également chargée de communication pour la fédération de la Somme, devient l'une des têtes pensantes du mouvement. Cette structuration nationale émane de la création, le 9 juillet 1935, de l'Association de hutteurs et chasseurs de gibier d'eau, qui deviendra plus tard l'association que l'on connaît aujourd'hui. Le contexte de cette émergence en dit d'abord long sur le climat d'affrontement qui préside à l'officialisation le 16 juillet, à Amiens, de ce premier groupement. Depuis plusieurs mois l'idée couvait, suite à un projet de loi visant à interdire la chasse de nuit. Précisément, c'est le 28 février 1935 qu'un texte voté par l'Assemblée nationale est déposé au Sénat. Il concerne des restrictions pour la chasse du gibier d'eau sur le domaine public maritime, les grèves, les estuaires. Il s'agit de déterminer des heures d'interdiction pendant la nuit, des dates, le tout à arrêter par décrets et par grande zone géographique. La chasse au petit gibier sur les grèves était alors autorisée toute l'année. La chasse au gibier d'eau devait alors se trouver assimilée à celle de plaine.

Le lien direct avec la Picardie et le littoral de la Somme s'impose d'emblée, puisque c'est sous l'impulsion des sauvagins de la côte picarde, qui invitent certains de leurs collègues du Nord et du Pas-de-Calais à élire un comité provisoire, que l'initiateur devient président : Joseph de Valicourt, fondateur bien connu de la renclôture Elluin, un polder sur la baie de Somme conçu pour le seul exercice de la chasse. Même si on laisse une large place pour les autres départements à venir, dès l'origine cinq des onze membres sont issus de la Somme. L'association réduit sa cotisation au minimum pour réunir le plus de monde possible et créer ainsi un groupe de pression. Dès les origines donc, l'aristocratie cynégétique, composée de la noblesse de côte et d'une haute bourgeoisie industrielle amatrice de sauvagins, s'enquière du soutien des classes populaires, ce qui contribue également à éclairer les alliances de classes observées sur le terrain tout au long du siècle. Cette association se transformera en ANCGE en 1953.

<sup>9</sup> Cf. Hélène Constanty : Le lobby de la gâchette, Paris : Seuil, 2002.

## B.) De la fronde des sauvaginaires de la Somme au parti national : historique d'un lien fondateur avec la côte atlantique

C'est encore dans la Somme que la fronde cynégétique a trouvé ses prémises sur le plan électoral, lors du référendum sur un nouveau statut proposé à la Nouvelle-Calédonie, le 6 novembre 1988. A cette occasion, les chasseurs de gibier d'eau du département se saisissent du peu d'intérêt suscité par cette consultation pour tester leur notoriété, prouvant par là qu'une logique de proximité locale a fonctionné dès les prémices du mouvement. En fait, ils peuvent sur leurs terres d'élection compter sur des taux d'abstention habituellement inférieurs à la moyenne nationale, ce qui invalide à nouveau l'hypothèse d'un recrutement de l'électorat CPNT au sein d'une population majoritairement dépolitisée<sup>10</sup>. Il ne s'agissait pas alors d'un parti politique, ni même d'un mouvement véritablement structuré comme tel.

A l'initiative de ces sauvaginaires picards, il est proposé aux chasseurs souhaitant cette fois s'abstenir, de glisser dans leur enveloppe un bulletin muni de la mention « chasseurs en colère ». Dans ce sens, en quelques jours, l'Union picarde des associations de chasseurs de gibier d'eau et de migrateurs (UPACGEM), sous couvert d'une petite structure locale, fait répandre le message de l'action contestatrice. En quelques heures, communiquée sous la forme de tracts glissés sous les essuie-glaces des véhicules stationnés le long du rivage et autour de la baie de Somme, la fronde se répand dans les isoloirs, pour atterrir à plusieurs milliers d'exemplaires sur les tables de dépouillement. Durant les cinq jours précédant le vote, plusieurs milliers de ces bulletins subversifs auront été distribués, photocopiés et placardés, jusqu'à provoquer un sérieux questionnement à la préfecture. Le futur délégué départemental du CPNT local fera état de 6 à 8 000 de ces missives, alors que les Renseignements généraux iront jusqu'à au moins 5 000 dénombrés au fond des urnes.

Forts de ce premier succès, les initiateurs se convainquent de leur capacité à faire peser les effectifs cynégétiques dans la balance électorale. C'est à la suite de cet essai que la connexion avec le grand Sud-ouest, et en particulier les Pyrénées-Atlantiques, s'est établie. L'écho de ce coup de force picard y était écouté avec attention par la région de France qui regroupe les plus forts effectifs de chasseurs s'adonnant à des formes de chasse dites "traditionnelles", mais surtout contestées. Il fut entendu comme le signal pour le lancement d'un mouvement en gestation qui attendait son heure au travers de l'Union nationale de défense des chasses traditionnelles françaises, fondée par Jean Saint-Josse.

Le coup d'envoi avait été donné le 26 mai 1979<sup>11</sup>, lors d'un meeting resté célèbre, pendant lequel le même tribun avait appelé les 10 000 participants à prêter serment. C'est l'évènement resté dans la légende qui se forme alors, sous le nom de « serment de Pau ». Serment contre la directive européenne 79-409, dite « Oiseaux », considérée comme la menace centrale par les chasseurs de migrateurs en Aquitaine. On constate de ce fait que primo le feu couvait depuis le début des années 80 et secundo qu'il a pris son essor avec l'engagement des adeptes de chasses qualifiées de « coutumières », spécifiquement les plus discutées<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> Ce que montrait déjà et par ailleurs Christophe Traïni, en ce qui concerne les militants pour sa part, dans Les braconniers de la politique. *Les ressorts de la conversion à Chasse, Pêche, Nature et Traditions*, 2000, cahiers du Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF), n°28, juin 2000. « La condamnation virulente de l'abstentionnisme démontre [...], qu'à l'encontre de toute désinvolture en matière de vote, le militantisme C.P.N.T. manifeste des dispositions héritées d'une politisation passée des plus orthodoxes » (ici page 24). Voir également du même auteur : Les braconniers de la République. *Les conflits autour des représentations de la Nature et la politique*, Paris : PUF, 2003, « Politique d'aujourd'hui ».

<sup>11</sup> Cf. docteur Rocher : Les chasses des palombes et des tourterelles, Bordeaux : éditions de l'Orée, 1979.

<sup>12</sup> Au-delà de ce seul arc atlantique s'étendant des Pyrénées au Pas-de-Calais, la discussion a très largement débordé sur l'ensemble de l'hexagone, dont également le Sud-est. Sur cette approche comparatiste, voir Bernard

## II.] UN REVELATEUR DES ENJEUX TERRITORIAUX : LE DOSSIER NATURA 2000

La seconde étape de cette politisation cynégétique a débouché d'une autre directive européenne, appelée à constituer le pendant de la première. Par le texte 92-43, concernant la protection des habitats, la Communauté se dote d'une politique de la nature : Natura 2000. Or, non seulement cette dernière va radicaliser la posture des adeptes des chasses de migrateurs, mais surtout révéler un enjeu central pour la population cynégétique : les territoires.

Cet aspect est apparu particulièrement saillant lors d'études menées dans la perspective de l'application de la directive Habitats sur le littoral picard, haut-lieu de la chasse au gibier d'eau et principal fief électoral du CPNT<sup>13</sup>. Dix années après la signature de la directive, sa mise en place déclenchait toujours autant de protestations, ce que montrent non seulement les observations réalisées *in situ*, mais également la cinquantaine d'entretiens réalisés sur place, mais encore les questionnaires retournés. Au total, sur 742 retours, on dénombrait près de 80% d'opinions défavorables ou très défavorables à Natura 2000, pour seulement 4% de répondants plutôt en accord<sup>14</sup>.

### A.) Le sentiment de « vampirisation » du territoire local

Propriétaires-gestionnaires de huttes de chasse (littoral et arrière-littoral picards)

« A propos de Natura 2000, vous vous estimez globalement : »

| Opinion Relative à Natura 2000 | PIC.01     |             | PIC.02    |             |
|--------------------------------|------------|-------------|-----------|-------------|
|                                | Nb. Cit.   | Fréq.       | Nb. Cit.  | Fréq.       |
| Non-réponse                    | 5          | 3,9%        | 11        | 15,1%       |
| Très en Désaccord              | 49         | 38,3%       | 27        | 37,0%       |
| En Désaccord                   | 14         | 10,9%       | 7         | 9,6%        |
| Plutôt en Désaccord            | 30         | 23,4%       | 14        | 19,2%       |
| Neutre                         | 23         | 18,0%       | 11        | 15,1%       |
| Plutôt en Accord               | 3          | 2,3%        | 3         | 4,1%        |
| En Accord                      | 2          | 1,6%        | 0         | 0,0%        |
| Très en Accord                 | 2          | 1,6%        | 0         | 0,0%        |
| <b>TOTAL DES OBSERVATIONS</b>  | <b>128</b> | <b>100%</b> | <b>73</b> | <b>100%</b> |

Picon : L'espace et le temps en Camargue, Arles : Actes Sud, ARCANE, décembre 1988 (2<sup>ème</sup> édition). Le sociologue y explique que de 1979 à 1989, agriculture, bovine, chasse, protection de la nature et tourisme ont modifié l'espace camarguais le temps d'une décennie, transformant profondément le rapport symbolique à la nature.

<sup>13</sup> Baticle Christophe : Chasse et environnement : implications réciproques ? Étude cynégétique du site « Natura 2000 » "Estuaires et littoral picards" (PIC.01), Amiens : CEFRESS, Université de Picardie Jules Verne, avec la participation de la DIREN et du Conseil Régional de Picardie, 2003. "Arrière-littoral picard" (PIC.02), 2004. Enquêtes menées en 2002 et 2003.

<sup>14</sup> La moitié des 554 installations de chasse au gibier d'eau, appelées « huttes », installées sur le site littoral et la totalité des 128 présentes sur le site arrière-littoral ont été interrogées. Les taux de réponse ont atteint respectivement 50 et 35%. Par ailleurs, plus de 900 questionnaires ont été envoyés à un cinquième des adhérents de base, à la fois des associations de chasse du domaine public maritime (ACDPM) et d'une structure cantonale, le tout recueillant 551 retours exploitables.

Les propos tenus par ces détenteurs de droits de chasse ne laisse pas plus de doute sur le sentiment de dépossession territoriale que leur inspire Nature 2000.

- ✓ « Il faut laisser la gestion de la chasse comme auparavant aux gens du terroir. »
- ✓ « J'ai acheté cette hutte avec mes économies. Je tiens à la garder. Je l'ai faite de mes mains ; c'est mon seul capital. Une liberté qui n'a pas de prix. »
- ✓ « Directive européenne prise par des gens de bureau qui ne connaissent pas le terrain. »
- ✓ « Natura 2000 n'améliore pas les conditions de chasse du petit chasseur. »

Chasseurs de base (littoral et arrière-littoral picards)  
« Après avoir eu vos premières informations sur Natura 2000, votre SENTIMENT DE DÉPART a été : »

| Opinion Initiale Selon le Site | PIC.01     |             | PIC.02    |             |
|--------------------------------|------------|-------------|-----------|-------------|
|                                | Nb. cit.   | Fréq.       | Nb. cit.  | Fréq.       |
| Non-réponse                    | 33         | 6,7%        | 6         | 11,8%       |
| Très favorable                 | 5          | 1,0%        | 1         | 2,0%        |
| Plutôt favorable               | 30         | 6,1%        | 1         | 2,0%        |
| Moyennement favorable          | 52         | 10,6%       | 4         | 7,8%        |
| Plutôt peu favorable           | 90         | 18,4%       | 8         | 15,7%       |
| Pas du tout favorable          | 280        | 57,1%       | 31        | 60,8%       |
| <b>TOTAL DES OBSERVATIONS</b>  | <b>490</b> | <b>100%</b> | <b>51</b> | <b>100%</b> |

| Opinion au moment de l'enquête Selon le Site | PIC.01     |             | PIC.02    |             |
|--|------------|-------------|-----------|-------------|
|  | Nb. cit.   | Fréq.       | Nb. cit.  | Fréq.       |
| Non-réponse                                  | 32         | 6,5%        | 7         | 13,7%       |
| Très favorable                               | 2          | 0,4%        | 1         | 2,0%        |
| Plutôt favorable                             | 13         | 2,7%        | 1         | 2,0%        |
| Moyennement favorable                        | 40         | 8,2%        | 3         | 5,9%        |
| Plutôt peu favorable                         | 80         | 16,3%       | 9         | 17,6%       |
| Pas du tout favorable                        | 323        | 65,9%       | 30        | 58,8%       |
| <b>TOTAL DES OBSERVATIONS</b>                | <b>490</b> | <b>100%</b> | <b>51</b> | <b>100%</b> |

Chez ces pratiquants « sans terre », le désaccord se révèle non seulement plus radicalisé encore, mais surtout l'opinion aurait eu tendance à se dégrader entre le lancement de la procédure et la réalisation des enquêtes.

## B.) Un enjeu politique à Natura 2000 : les voix des chasseurs

Sur ce terrain connu pour constituer « la Mecque des sauvaginaires », on trouve l'un des taux de « cynégophilie » parmi les plus élevés qu'il puisse se trouver : jusqu'à un homme sur deux en âge de pratiquer, pour un département devenu le premier en proportion pour les adeptes du gibier d'eau : près d'un chasseur sur deux, ce ratio s'élevant à plus de 70% dans certaines des dix-huit communes du littoral.

Appréhensions ainsi très fortement négatives qu'il convenait à notre sens de traiter via des expressions non pas seulement verbales, mais également par des actes qui engagent leurs auteurs, à savoir ici le vote en faveur du parti Chasse, Pêche, Nature et Traditions, le dossier Natura ayant été l'objet d'une très forte politisation de la part des leaders du mouvement. A titre d'exemple, sur le site internet de la formation politique, tout comme dans sa revue mensuelle, le réseau territorial composé des deux directives européennes constitue une rubrique à part entière. Sur le terrain, l'opposition à Natura 2000 reprend ce syndrome obsidional au travers de la thématique du « vampirisme territorial »<sup>15</sup>. Dans un tel contexte de tensions territoriales épidermiques, où les crispations font que l'homme tend à devenir un lieu pour l'homme, il n'est pas très surprenant de voir la « France des différences » prônée par Pau, ressentir dans Natura 2000 une invasion directe. Traiter ainsi de politique et pas seulement au sens originel du terme, relève de l'évidence dans la mesure où il n'existe pas en France pareil citadelle électorale pour le courant cynégéophile que le littoral picard : « La patrie de la chasse au gibier d'eau » (et celle de CPNT) pour reprendre l'expression utilisée par Yves Butel, le président fédéral, lors de la venue de François Patriat, le « Monsieur chasse » du gouvernement Jospin pour l'élaboration de la loi de 2000.

A l'origine de ce questionnement sur la politisation des territoires de chasse se trouve donc une interrogation quant à la meilleure façon de sonder à nouveau une partie des enquêtes menées sur la directive européenne 92-43, mais en tentant précisément de dépasser les artefacts auxquels mènent les enquêtes d'opinion. Une partie qui concerne néanmoins les chiffres sans équivoque retirés des questions d'opinion portant sur la perception du réseau Natura 2000 chez les chasseurs, et dont nous avons montré précédemment le rejet catégorique. Au-delà donc de ces éléments sociopolitiques, un problème d'ordre méthodologique nous obligeait surtout à rechercher un mode d'objectivation plus convainquant que la simple saisie de l'opinion. Car poser la question sous la forme d'une échelle d'accord revient à adopter la technique des sondages qui, même complétée par d'autres approches plus qualitatives, exige la plus grande des vigilances quant à la signification des résultats chiffrés. Si la différence fondamentale qui sépare le sondé de l'électeur remet en question la notion même d'« opinion publique », les mises en échec répétées des sondages, à partir de la présidentielle de 1988, obligent à revenir sur le séisme électoral de 2002, lorsque Lionel Jospin se voyait ravir le second tour par l'intrusion inattendue de Jean-Marie Le Pen, alors que les médias se focalisaient depuis des mois sur un schéma plus conforme à l'idée qu'il convenait de se faire des rapports de forces. Parmi les explications avancées par l'entourage du candidat débouté, les électeurs CPNT sont présentés comme une masse écervelée et manipulée<sup>16</sup>.

Plus qu'un rejet de la notion d'opinion, la contestation d'une « opinion publique » en tant que telle laisse la place à la notion d'« opinion mobilisée », soit celle des groupes de pression qui présentent leurs intérêts particuliers comme l'expression de « l'intérêt général ». Dans le débat qui nous occupe, il s'agirait plutôt d'une lutte entre acteurs mobilisés, dont les uns proposent explicitement la défense d'un public de terrain au nom de son investissement dans la durée, face à d'autres acteurs, tout aussi mobilisés, mais au titre d'un intérêt qui se voudrait global pour l'écosystème, dont l'Homme est partie prenante. Pour résumer, cette lutte a pour finalité le monopole de la définition légitime de ce devrait être la bonne conception d'une protection du territoire. Si Natura a constitué un cheval de bataille

<sup>15</sup> Cf. le communiqué de presse CPNT du 20/10/04. « Là est l'essentiel car sans périodes de chasse concordantes aux migrations et sans territoires pour exercer cette passion héritée de la Révolution Française, point de chasse ! » On pourra observer dans le même sens, la carte des paysages en Picardie, qui illustre la façon dont nombre de chasseurs se représentent la protection de la nature, à la façon d'un grignotage du territoire.

<sup>16</sup> A titre d'exemple, le terme « chafouin » revient régulièrement pour décrire Jean Saint-Josse.



électorale, c'est bien pour le parti dit « des chasseurs » et celui des Verts. C'est ce que montre l'enquête menée sur le sujet, lancée quelques mois avant les consultations de 2002.

Les Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats » ont donc, à plus de dix ans d'intervalle (respectivement 1979 et 1992), révélé plus que créé ces enjeux insoupçonnés, qui ont pris tournure avec les résistances aux fondements normatifs des nouvelles pratiques sociales de la nature. D'utilitaire, l'espace rural a tendu à devenir récréatif, c'est désormais un truisme que de le dire. Cette modification de logique n'avait plus lieu d'être discutée par les paysans, disparus avec les images d'Epinal. Ce qui fut et reste disputé par les chefs d'entreprises agricoles tient dans la reconversion professionnelle que cette mutation leur impose. Au centre des nouvelles « levées de fourches », la chasse occupe désormais un rôle central, surtout depuis qu'elle a fait des suffrages électoraux une ressource de son lobbying, invalidant du même coup l'efficacité des stratégies de ses instances représentatives, plus classiquement tournées vers l'influence discrète des couloirs ministériels. Le passage aux urnes n'est que l'un des modes d'expression, parmi d'autres, de l'engagement politique. Il détient néanmoins cet avantage décisif d'être facilement cernable. Or, on constate depuis longtemps un hiatus persistant entre la répartition partisane des suffrages et les variables explicatives habituelles du Vote.

### III.] LA MONTEE EN PUISSANCE DU MOUVEMENT

Le mouvement *Chasse, Pêche, Tradition*, est officiellement apparu, électoralement parlant, pour la première fois lors des élections européennes de 1989, ce qui n'est pas un hasard dans la mesure où la construction communautaire cristallisait les critiques des nemrods<sup>17</sup>. La liste<sup>18</sup>, menée par André Goustat, président du mouvement à l'époque, obtint alors environ 750 000 voix, soit 4,13% des suffrages exprimés. C'est la première grande surprise électorale provoquée par les chasseurs français. Il manqua néanmoins 100 000 voix pour atteindre les 5%<sup>19</sup>. La campagne qui fut lancée à Amiens, où 2 500 sympathisants se pressèrent dans le cirque de la ville, faisant de la préfecture de la Somme la capitale historique du mouvement. 1989, c'est également l'année des premières grandes manifestations de rue des chasseurs, avec 40 000 participants pour la plus importante du nord de la France, en plein mois de février et toujours à Amiens, 20 000 à Marseille, 40 000 à Rennes, 80 000 à Périgueux. Une année qui reste encore dans les mémoires comme le commencement d'une nouvelle ère pour la chasse : plus revendicative, mais également plus inquiète.



#### Affiche appelant à la première grande manifestation amiénoise, en février 1989.

Le thème de la liberté, qui s'oppose chez les chasseurs à celui de la régulation réglementaire, dit assez bien la nostalgie que continue à susciter la chasse dite « banale », exempte de l'arsenal juridique contemporain.

<sup>17</sup> Lors du même scrutin les bulletins de vote faisaient état d'une « Liste apolitique pour la protection des animaux et de leur environnement », véritable épouvantail pour les chasseurs.

<sup>18</sup> A l'occasion de cette élection, sur les 81 candidats de la liste CPNT, trois fournissent une indication quant à leur implantation géographique dans la Somme, dont le premier en quatrième position.

<sup>19</sup> Seuil symbolique à l'époque, mais depuis la dernière loi sur le financement des formations politiques, palier qui permet d'obtenir le remboursement des frais de campagne.

## A.) L'installation dans le champ politique

Par la suite, la structuration du mouvement s'accroîtra pour en arriver à obtenir 29 sièges lors des régionales de 1992, dont 10 dans la seule région Aquitaine (troisième liste dans ce conseil et cinq élus rien qu'en Gironde, principal bastion kaki en effectifs), sur les 13 régions où CPNT décrocha des sièges. Présentant des candidats dans 37 départements, les frondeurs y recueillent 6,7% des suffrages exprimés.

En Picardie, pendant cette année où la région se place en tête des provinces qui donnent une majorité au « non » sur la ratification du traité de Maastricht, la liste CPNT arrive en seconde position avec 13,25% des suffrages. Si l'on considère comme établi le fait que le référendum sur la ratification du traité de Maastricht a fortement divisé l'électorat français et si l'on se souvient que la Picardie s'est placée en tête des régions l'ayant refusée, on trouve peut-être l'une de ces racines, dans le sentiment qu'à la relégation sociale d'une région en pleine désindustrialisation se cumule la perte du cadre identitaire national.

La récurrence de 1994 marque la stabilité du noyau électoral pour les européennes, mais un léger recul sur le plan proportionnel : 770 000 électeurs, soit 3,95% des suffrages exprimés, qui s'expliquent par une progression de la participation de 48,8 à 52,7% des votants. L'essai des régionales de 1992 est de la sorte confirmé en 1998, où le parti passe de 29 à 32 conseillers dans 17 régions : Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Poitou-Charente, Rhône-Alpes et Picardie. En Aquitaine, Saint-Josse est élu avec sept autres colistiers. Plusieurs vices présidences sont décrochées, dont en Bourgogne et en Picardie. En Picardie avec Michel Blondin, le fils du président de l'ACDPM baie de Somme de l'époque, et resté encore aujourd'hui très proche de CPNT. Il fut par exemple candidat aux dernières cantonales sur le bourg de Rue.

Enfin, le résultat des européennes de juin 1999 crève le plafond par 1 195 727 suffrages, qui représentent 6,77% des exprimés, avec pour la première fois six élus à la clef, dont un pour la Somme, mais également le président du mouvement dans les Pyrénées-Atlantiques, Jean Saint-Josse<sup>20</sup>. En Somme justement, le score global est tout simplement ahurissant pour que le discours développé par CPNT ne dépasse pas la seule question de la chasse : 27,06% (!!!), avec la première place dans 631 communes sur 783, des sommets à 70% dans des bourgs du littoral, comme Le Crotoy ou encore 35% dans la seconde ville du département, la sous-préfecture d'Abbeville. Non seulement il s'agit là du meilleur score national<sup>21</sup> pour CPNT, mais la formation devient la première force politique du département. L'antenne locale du parti fait réaliser les casquettes noires « de la victoire » où trône le chiffre magique, comme la devise républicaine sur le fronton des bâtiments publics<sup>22</sup>. Le nouveau député européen de la Somme installe sa permanence juste en face de son premier bureau, à la fédération, sise sur un îlot du fleuve éponyme.

Le quotidien Le Monde laisse à l'humoriste Plantu le soin d'en faire son trait d'humour le mardi suivant le scrutin. On jaserà longtemps sur ce que certains interprètent

<sup>20</sup> Les départements apportant des élus sont : la Loire-Atlantique, les Pyrénées-Atlantiques, les Pyrénées-Orientales, la Saône-et-Loire, les Vosges et la Somme.

<sup>21</sup> Les Landes, en seconde position, accordèrent 16% au CPNT, l'Ille-et-Vilaine 12,5%.

<sup>22</sup> Ces couvre-chefs furent visibles partout, mais on observera dans le CPNT Infos n°15, de décembre 1999, qu'à cette époque tout le monde ou presque est acquis à la cause du parti à la FDC.80.

comme un retour des « chemises vertes » du dorgérisme<sup>23</sup>. La Somme surprend et attire les projecteurs pour ce qui est devenue la première formation politique du département, loin devant le PS qui ne recueille alors que 16,21%. On fait néanmoins remarquer un fort taux d'abstention avec 43,71% des inscrits, mais qui reste pourtant largement inférieur à la moyenne nationale : 52,99%. C'est l'arrondissement côtier d'Abbeville qui forme la citadelle électorale avec une moyenne de 43% de bulletins traditionalistes, que l'on doit bien entendu et pour partie aux plus de 7 000 nemrods du secteur, dont la densité frôle parfois les 10% de la population totale sur des cantons comme Saint-Valéry ou Rue. Secundo, rappelons que si érosion des affiliés il y a sur le plan quantitatif, celle-ci s'y retrouve beaucoup moins fortement qu'au niveau national, apportant au territoire la conscience d'une déperdition globale, tout en lui conservant les forces pour une résistance. Le pays des chasseurs tend à devenir le centre névralgique d'une "Jossie" en cours de constitution, le leader du mouvement réalisant plusieurs déplacements dans la région, déclarant régulièrement s'y sentir chez lui. Des performances qui font honte à une autre Somme, donnant naissance à l'association Nature et citoyenneté, à l'origine le Collectif pour le respect des droits des usagers de la nature (CRDUN)<sup>24</sup>.

## B.) Le département de la Somme comme figure de proue

Ce pic nous intéresse particulièrement pour le littoral picard. « Les régions de chasse au gibier d'eau ont fortement mobilisé. Les derniers arrêts du Conseil d'État, en avril, n'ont pas été digérés<sup>25</sup>. C'est le cas notamment en Basse-Normandie, où la liste chasse réalise 13,60% avec une pointe de 16,35% dans la Manche. Mais c'est en baie de Somme que les chasseurs réalisent leur meilleur score avec 27,06% des voix [dans le département]. »<sup>26</sup> En d'autres termes, la spécificité du mouvement tient dans sa capacité, seulement une décennie après son apparition, à se constituer des places fortes, contrairement à d'autres mouvements de taille similaire. Surtout, la circonscription administrative d'Abbeville apparaît de façon pérenne comme le haut lieu des bastions CPNTistes et ce même si le type de scrutin en vigueur pour les européennes n'aboutit pas à l'élection de candidats locaux. Mais la composition de la liste indique en partie les régions à représenter : on compte ainsi deux picards (Somme et Aisne) dans les 87 noms des candidats, dont un en position éligible, le président de la FDC.80. Si l'on retrace la géographie diachronique du vote CPNT pour les élections européennes, ses scrutins de prédilection, le mouvement étend progressivement son aire d'implantation, mais selon des règles illustrant apparemment les théories diffusionnistes. Si la dimension européenne a constitué un nouveau territoire de conquête<sup>27</sup>, la « vigie du

<sup>23</sup> Cf. Robert O. Paxton : *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural. 1929-1939*, Paris : Seuil, 1996. Henry Dorgères fonde les Jeunesses paysannes, plus connues sous le nom de « Chemises vertes », pendant l'été 1935. Aujourd'hui, on trouverait une descendance davantage du côté de la coordination rurale.

<sup>24</sup> Là aussi on pourrait partir d'une interprétation empruntant à la notion de montée en généralité. Pour son président, si l'association a pris cette teinte c'est qu'il était lui-même à la fois membre du conseil d'administration de Picardie nature, la fédération picarde des associations environnementalistes et membre du CA de la Ligue des droits de l'Homme, cette double influence contribuant à expliquer le positionnement de la future Nature et citoyenneté.

<sup>25</sup> « [...] l'interdiction de la chasse nocturne au gibier d'eau (décidée par le Conseil d'État) et la condamnation par la Cour européenne des droits de l'Homme, à la fin du mois d'avril, de la loi Verdeille [...] », in *Le Monde*, mardi 15 juin 1999, page 6.

<sup>26</sup> Cf. [www.France-ouest.com/europeennes99/resultatfrance/accueil.html](http://www.France-ouest.com/europeennes99/resultatfrance/accueil.html). Pour exemple, le tribunal administratif d'Amiens annulait l'arrêté préfectoral sur la fermeture de la chasse au gibier migrateur, ramenant cette fermeture au 31 janvier 2000.

<sup>27</sup> Jusqu'au renouvellement du parlement européen en 2004, les 6 députés CPNT se distinguent avec trois autres de leurs 87 collègues français en contribuant à fonder le plus petit groupe parlementaire à Strasbourg : « Europe des Démocraties et des Différences » (EDD), qui compta 16, puis 18 membres. Coprésidé par Saint-Josse,

monde rural » est restée non seulement attachée au mode de régulation « à la française » de la pratique cynégétique, aujourd'hui de plus en plus encadrée par une gouvernance bruxelloise davantage construite autour du modèle anglo-saxon, mais surtout ses ancrages spatiaux restent extrêmement localisés.

En matière de militantisme, le mouvement CPNT déclarait à son apogée de 1999 environ 50 000 adhérents<sup>28</sup> et se disait sur une pente croissante forte qui lui faisait espérer le doublement de ce nombre dès la fin 2000. Ils ne sont pourtant plus que 30 000 à la veille de la présidentielle 2002, mais dont un tiers de non-chasseurs parmi eux. Au niveau départemental les élus sont moins nombreux, mais deux le sont dans la Somme, au-delà d'un canton conquis en Gironde et d'un autre dans l'Hérault. Profitant de leur lancée européenne de 99, c'est trois ans plus tard que les nemrods hissèrent quatre des leurs dans ces assemblées de proximité, en gagnant les cantons côtiers de Saint-Valéry-sur-Somme et d'Abbeville-Sud. Surtout, les deux conseillers généraux de la Somme retiennent spécialement notre attention dans la mesure où ils emportent l'aire de recrutement privilégiée de l'Association des chasseurs du domaine public maritime de la baie de Somme, soit deux cantons parmi les plus impliqués dans la lutte contre Natura 2000 et les directives européennes. De même, pour les deux précédents, le Médoc d'une part et d'autre part la région de l'étang de Thau, sur le golf du Lion, confirment le primat des zones littorales orientées sur la sauvagine<sup>29</sup>. Au-delà des succès locaux, le maillage du territoire par département explique en partie les étonnants résultats d'un mouvement pas seulement cynégétique et ce dès ses origines. Ainsi, un vaste réseau de délégués départementaux couvre l'intégralité du territoire national, jusqu'au niveau cantonal dans la Somme. Certaines associations locales, du type « Bien vivre au Pays », parfois créées par des chasseurs, servent encore de relais aux thématiques des édiles de la chasse, présentes dans la plupart des institutions départementales. Les réunions électorales sont elles aussi extrêmement nombreuses. Rien qu'entre le 25 mars et le 19 avril, soit dans la dernière ligne droite avant le premier tour de la présidentielle de 2002, pas moins de dix-sept sont organisées dans la Somme. Lors du meeting amiénois du candidat CPNT, Jean Saint-Josse rassemble près de 3 000 sympathisants dans la capitale régionale, la longue file des cars amenant son public provenant pour beaucoup du secteur d'Abbeville<sup>30</sup>. En comparaison, Jean-Pierre Chevènement ne réussit à réunir que 700 personnes et Arlette Laguiller pas plus de 500. Signe de cette popularité, le candidat chasseur dispose déjà de 945 parrainages d'élus locaux, dans 72 départements, au début du mois de février 2002. Certains de ces parrainages émanent d'ailleurs du littoral picard. Des Maires vont jusqu'à protester pour ne pas avoir été contactés<sup>31</sup>.

---

d'après qui « CPNT a choisi des partenaires européens désireux de défendre une Europe respectueuse des identités des États, et décidés à se mobiliser pour un développement durable et harmonieux de l'espace rural », EDD entend se situer en dehors du clivage gauche/droite, obtenant d'être placé symboliquement au centre de l'hémicycle.

<sup>28</sup> Pour comparaison, à utiliser avec une prudence à la hauteur des enjeux, le Parti Socialiste déclare en 2005 127 000 cartés, l'UMP 200 000, le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers en revendique 15 000 après l'explosion des banlieues et les Verts 8 000.

<sup>29</sup> Gironde (33), canton de Lesparre : Francis Magenties ; Hérault (34), Canton de Mèze : Christophe Morgo, Somme (80), canton d'Abbeville-sud : Yves Butel, président de la FDC.80 et canton de Saint-Valéry : Nicolas Lottin.

<sup>30</sup> Parmi les cars stationnés ce soir là près de l'hippodrome, on repère une majorité d'immatriculations « 80 », mais aussi quelques « 62 », « 59 », « 60 », « 02 » et « 94 ». Nul doute que leurs occupants sont pour beaucoup des sauvaginiens à entendre leurs appeaux. Lors des discours introductifs, Natura 2000 est présenté comme un enjeu majeur pour l'avenir de la chasse au gibier d'eau.

<sup>31</sup> Cf. sur cette campagne, Le Courrier Picard des mardi 19 mars 2002, page 4, vendredi 29 mars, page 2, mardi 5 février, page 19 et lundi 4 mars, page 2.

#### IV.] LA PRÉSIDENTIELLE DE 2002 : une résurgence du ruralisme ?

Lors de cette consultation majeure, le mouvement CPNT obtint 4,23% des suffrages exprimés sur l'ensemble du territoire national, soit 2,92% des inscrits sur les listes électorales, ou encore 1 204 689 voix. Le score en valeurs absolues est du même ordre que celui des précédentes européennes, et même en très légère augmentation, en progression dans 58 départements métropolitains, en baisse pour 33 autres et stable dans les 5 derniers. La baisse affecte généralement les régions où le parti obtenait ses meilleurs résultats : Basse-Normandie, Picardie, Nord, Bordeaux et sa périphérie. A l'inverse, la progression touche plutôt des départements ruraux où l'implantation était encore faible, mais également toute la région du grand sud-ouest à l'exception de la Gironde et de la Charente-Maritime, des places fortes bien tenues, mais où semble-t-il un point d'acmé a été atteint. La plus forte croissance est enregistrée dans l'Allier, avec +89%, qui passe de 3,73 à 4,40 points. 50 départements restent en-deça des 5% des suffrages exprimés quand 46 se situent au-delà. Ces derniers forment un arc de cercle qui part de la baie de Seine pour arriver aux Pyrénées-Orientales, en évitant une Bretagne élargie par une frange ouest des Pays-de-la-Loire. Dans cette aire au-dessus de 5% ne manque que la Haute-Garonne. Elle s'étend par ailleurs à une partie du sud-est en passant par le Languedoc-Roussillon, le sud du Massif Central et des Alpes, pour aboutir en Corse. L'est n'est représenté que par une enclave constituée de l'Aube et de la Haute-Marne, le nord de l'Ile-de-France par deux fiefs qui sont la Somme et le Pas-de-Calais. Dans cette aire d'influence, quatre départements sortent du lot avec des performances dépassant les 10% : le Lot, les Landes, le Gers et toujours la Somme.

##### A.) Les spécificités du vote Saint-Josse : au niveau national, un électorat singulier

C'est encore une fois une surprise pour les analystes politologues. Les sondés penchant dans ce sens avaient préalablement été définis comme des électeurs « plutôt masculins (6% chez les hommes contre 4% chez les femmes), assez jeunes (9% parmi les 25/34 ans contre 2% chez les plus de 65 ans) et surtout [relevant de catégories d'appartenance] très populaires : 12% d'intentions de vote parmi les ouvriers et 10% parmi les chômeurs (avec des chiffres nettement plus importants parmi les catégories populaires vivant en milieu rural ; en témoignent par exemple les résultats obtenus dans la Somme, le littoral du Nord-Pas-de-Calais ou le Médoc) »<sup>32</sup>. Autre caractéristique du mouvement : le taux de mobilisation, 80% des sympathisants du mouvement déclarant avoir l'intention de voter Saint-Josse, soit le taux le plus élevé toutes formations politiques confondues.

Surtout, la cartographie, quelle soit cantonale ou communale, révèle l'hyper localisme du vote CPNT, puisqu'en dehors du trio de tête, constitué de Jacques Chirac, Lionel Jospin et Jean-Marie Le Pen, et alors qu'il réalise un score modeste, « seul Saint-Josse parvient à dominer politiquement certains territoires : 50 cantons au total, organisés en pôles d'une dizaine de cantons (baie de Somme, Médoc, confins sud du Massif Central...). Ces territoires constituent en quelque sorte des zones politiques tampons entre les sphères d'influence des trois premiers candidats. »<sup>33</sup> Lorsqu'il est présent, le vote dit « chasse » est souvent très

<sup>32</sup> Politique Opinion annonce dans sa une du 18 avril 2002, sur son site internet : « Les ressorts du vote Saint-Josse » en citant le sondage de l'institut CSA des 3 et 4 avril, lequel le crédite de 5% des intentions de vote. Cf. [www.politique-opinion.com/elections/presidentielle\\_2002/themes/theme\\_cpnt.html](http://www.politique-opinion.com/elections/presidentielle_2002/themes/theme_cpnt.html).

<sup>33</sup> Cf. Michel Bussi et Jérôme Fourquet (coordinateurs), ainsi que P. Buléon, C. Colange, J-P. Gosset, S. Freire-Diaz : *La mosaïque politique de la France. 15 cartes par canton pour comprendre l'élection présidentielle 2002*, Groupe de recherche et d'analyse de la démocratie, des représentations, des élections et des territoires,

largement au-dessus de sa moyenne nationale et sur cette cinquantaine de cantons où le ruralisme arrive en tête, on compte tous ceux qui ceinturent le littoral picard. De là à dire que les chasseurs pourraient « faire les élections », même au niveau local, il y a un pas que l'on ne peut franchir. La réalité montre plutôt qu'ils peuvent obliger les candidats à se positionner sur leurs revendications et éventuellement faire obstacle à ceux qui leur seraient défavorables, comme ils l'ont montré avec Vincent Peillon, précisément déchu de son mandat législatif sur le littoral picard.

Second constat d'ordre général, alors que ce premier tour a été marqué par un taux record d'abstention pour ce genre d'élections, il n'en est rien pour la côte picarde, laquelle voit peu régresser son taux de participation. De plus, l'analyse géographique du vote Saint-Josse montre une nouvelle fois un grand Sud-ouest plutôt sensible au discours du leader de CPNT, ainsi que le Sud-est alpin, l'Indre et son pourtour, mais aussi et surtout la Somme associée au Pas-de-Calais, principaux départements de recrutement des sauvaginaires adhérents des ACDPM du littoral picard.

Michel Bussi interprète cette expression unique<sup>34</sup> (qui montre que le nouveau discours de CPNT "chasse" sur une thématique en jachère) dans la foulée de l'analyse tribunitienne faite par Jacques Lévy<sup>35</sup>. On observe alors une France protestataire où les courants non gouvernementaux évoluent, en cumulé, entre 40 et 50% des suffrages exprimés, avec une tendance du vote Saint-Josse à se placer dans la seconde couronne des espaces sous influence urbaine, alors que le vote Le Pen gagne la première. Ce sont ainsi des espaces qui, se vivant comme menacés dans leur style de vie sans pour autant profiter des avantages de l'urbanité, se tournent vers un programme de discrimination géographique. En d'autres termes, en plus de ses spécificités propres, l'électorat favorable aux thèses de CPNT, s'il exprime un rejet des forces politiques classiques à la manière de l'électorat lepéniste, n'est pas exactement à confondre avec ce dernier. L'aspect protestataire ne suffit pas à conclure dans le sens d'une identité de vues. Alors que la sphère d'influence du leader nationaliste conquiert progressivement les zones de relégation en milieu rural, Saint-Josse emporte les campagnes du rural dit « isolé » qui ressentent la même frustration, mais qui restent relativement éloignées de la conurbation. Cette conclusion vaut particulièrement pour les franges de l'Île-de-France où les résultats de CPNT l'emportent sur ceux du Front National au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. Les cartes de la France CPNTiste des européennes de 1989<sup>36</sup>

---

département de géographie, université de Rouen, publié sur [Cybergéo](http://www.cybergeo.fr), <http://www.cybergeo.fr>, 29 avril 2002. Voir en particulier « Le vote Saint-Josse, Mamère, Chevènement... vers un clivage partisan urbain-rural ? ».

<sup>34</sup> « La carte du vote Saint-Josse ne ressemble à aucune autre, actuelle ou passée. Si l'on calcule des coefficients de corrélation par canton avec les 15 autres candidats, tous les coefficients sont négatifs ou nuls. On reconnaît encore les poches de votes sur les enjeux de la chasse : baie de Somme, baie d'Isigny, Médoc... Néanmoins, l'influence du "parti de la ruralité" semble gagner un espace plus vaste, dans l'ensemble de la France des montagnes, des forêts et des marais. », Michel Bussi, op. cit.

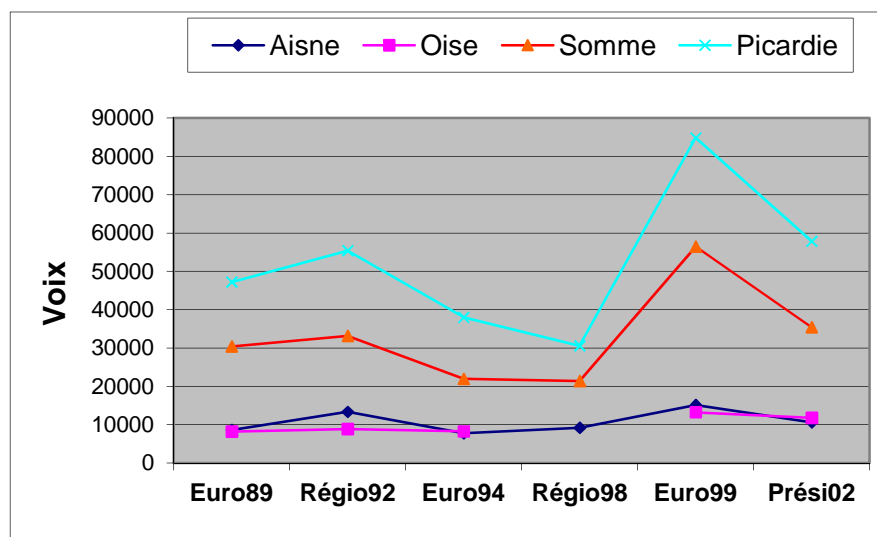
<sup>35</sup> Lequel signe avec Hervé Le Bras un article très révélateur quant à cette reconfiguration géographique des clivages électoraux : « Gauche des villes, droite des champs », in *Libération*, « Rebonds », pages 6 et 7. Ils y expliquent que selon eux le couple structurant centre/périphérie tendrait désormais à remplacer celui entre gauche et droite. On réagirait ainsi aux commandements des grandes métropoles. Même lorsque les phénomènes migratoires ont été importants, modifiant profondément la composition socioprofessionnelle d'une région, la couleur politique de la circonscription ne change pas nécessairement, dans la mesure où les nouveaux venus s'amalgament à la couleur locale. Nous y reviendrons avec ce que nous avons repris sous l'expression « effet Pygmalion », la Somme et sa frange ouest en particulier relevant des circonscriptions législatives dites « opportunistes » (toujours du côté des vainqueurs). Mais à la périphérie, on a aussi les plus pauvres, acquis maintenant à la droite (dont populiste), alors que la gauche hérite des cadres dans les centres urbains.

<sup>36</sup> Cf. Joël Pailhé : « Chasseurs, Écologistes ? *Tous défenseurs de la nature* », in *Les agriculteurs français aux urnes*, études rassemblées par Bertrand Hervieu, Paris : L'Harmattan, avril 1992, ici page 170.

ou de 1994<sup>37</sup> se reconnaissent clairement dans celle de 2002. Cette dernière marque une extension qui avait été déjà observée depuis les origines.

## B.) Au niveau régional : des résultats picards hétérogènes

Dans l'ensemble, la région Picardie, si elle est connue pour sa cynégéphilie, ne représente pas pour autant une terre uniformément promise au CPNT qui y réalise des performances contrastées. Son potentiel électoral y varie de 30 000 à 85 000 électeurs. Surtout, les résultats cumulés de l'Aisne et de l'Oise ne parviennent jamais à égaler ceux de la seule Somme, alors que ce dernier département ne représentait que 30% de la population régionale totale lors du recensement de 1999, mais 28 049 pratiquants chasseurs pendant la campagne 2002-2003. Cependant, ces effectifs n'expliquent que très partiellement le succès politique : en 1999, le taux de cynégéphilie de 14% chez les hommes âgés de 16 à 75 ans révolus, ne place la Somme qu'au vingtième rang national, métropole et DOM confondus. En revanche, conservons à l'esprit que c'est pendant la même campagne 02-03 que le département gagna la première place pour la densité en sauvagins, soit près d'un chasseur sur deux pratiquant le gibier d'eau. L'Oise quant à elle, avec néanmoins 18 000 adhérents, enregistre à chaque consultation les scores les plus faibles et n'a jamais compté d'élus régionaux, ne présentant d'ailleurs pas de candidat en 1998. Si l'Aisne se place au-dessus, c'est néanmoins souvent avec un nombre d'électeurs sensiblement identique, mais elle ne franchit que deux fois le seuil des 5%, soit aux régionales de 1992 et aux européennes de 1999. Les meilleures issues concernent d'ailleurs ces scrutins européens.



Sur le temps long, la tendance générale fait état d'une légère croissance entre les européennes de 1989 et les régionales de 1992. C'est en quelque sorte la phase de lancement du mouvement. Il bénéficie sur cette période d'un capital de sympathie en partie lié à l'effet de résurgence qu'il provoque dans la scène politique française, puisque contrairement à ce qui fut avancé dans une polémique engagée à partir de 2002, son discours fut d'emblée ruraliste<sup>38</sup>. Son effet est plus prégnant dans la Somme et reste marginal dans l'Oise. Cette courbe ascendante est suivie d'une régression sensible avec les européennes suivantes de 1994. Deux ans plus tard, c'est l'absence de candidature aux régionales dans l'Oise qui fait à nouveau

<sup>37</sup> Cf. Dominique Darbon : *La crise de la chasse en France. La fin d'un monde*, Paris : L'Harmattan, 1997, « Conjonctures politiques », cahier n°9, ici pages 232, 233 et 234.

<sup>38</sup> Cf. *Le livre blanc de CPNT*, Paris : CPNT, 1990, 58 pages.

chuter les suffrages, mais la réalité par département va plutôt dans le sens de la stabilité. 1999 marque une percée très significative, probablement à relier au fait qu'il s'agit d'élections européennes, souvent sujettes au vote protestataire, mais surtout aux polémiques et contentieux sur la chasse, qui connaissent à ce moment là une réactivation notoire. En ce sens, l'avant-dernière présidentielle ne constitue qu'un retour à la masse électorale gagnée en 1992. A cette occasion, c'est un nouveau public électoral, plus soucieux de ruralité que de chasse, qui a rejoint l'électorat initial.

### C.) Les voix de Diane dans la géographie sociale de la France

Dès avant 2002 et même encore 1999, les listes CPNT recueillent des scores qui, par-delà le degré d'urbanité propre à chaque département, s'organisent sur une logique qui ne semble rien devoir aux seules contingences du moment. Se dégagent déjà les zones de force dans une France du Sud-ouest qui s'étend à l'est jusqu'au sud du Massif Central et en direction du nord dans le Poitou. Un deuxième ancrage couvre la Basse-Normandie et la partie septentrionale de la région Centre. Enfin, un troisième foyer concerne les départements de l'Aisne, du Pas-de-Calais et surtout de la Somme. En revanche, un grand quart Nord-est et le couloir rhodanien aboutissant au pourtour méditerranéen restent rétifs au discours de ses candidats, avec bien entendu l'Ile-de-France, mais aussi la région bretonne. La dimension géographique joue ainsi un rôle déterminant dans cette expression.

En matière de sociologie électorale, les sondages dits « à la sortie des urnes »<sup>39</sup>, crédités d'une fiabilité sans commune mesure avec leurs équivalents prédictifs, dessinent un sociotype de l'électeur CPNT plutôt masculin, en âge de travailler, assez souvent indépendant ou petit salarié, provenant de secteurs d'activités plutôt déclinants, menacés par la concurrence.

Sur ce même plan sociologique, il s'agit généralement d'un public moins doté en capital culturel, aux revenus proches de la médiane, paradoxalement surreprésenté chez les électeurs de Dominique Voynet au premier tour de la présidentielle de 1995. Apparent paradoxe depuis que certains analystes politiques ont montré qu'il existait une corrélation négative entre le vote écologiste et celui des chasseurs<sup>40</sup>. En d'autres termes, il faut comprendre par là que la sensibilité aux questions environnementales peut s'exprimer de différentes manières et que des transferts peuvent s'opérer régionalement d'une formation vers d'autres, exprimant pour ces électeurs le même attachement à la préservation du « capital naturel ». Il ne s'agissait d'ailleurs pas d'un « accident électoral », mais d'une tendance plus

<sup>39</sup> Les données qui suivent sont issues de l'enquête menée par IPSOS et France 2 au soir du 21 avril 2002 : « Le premier tour de la présidentielle 2002 : *comprendre le vote des français* », et portant sur un échantillon de 4 044 personnes interrogées par téléphone selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, catégorie d'agglomération et région). En termes de sociologie électorale, les votants Saint-Josse sont cinq hommes pour trois femmes, surreprésentés chez les 35-59 ans, souvent ruraux et provenant peu souvent d'un vote FN en 1995. Issus plutôt de la droite chiraquienne et de son discours sur « la fracture sociale », ils se sont assez fortement exprimés en faveur des Verts en 1997, et se déclarent distants du FN. Ils estiment leur candidat préféré « proche des français », se sentent préoccupés par l'environnement, peu par les impôts ou l'immigration.

<sup>40</sup> Cf. Fourquet, ainsi que Pailhé, déjà cités. Surtout, Michel Bussi et Loïc Ravenel : « Écologistes des villes et écologistes des champs : *analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et "Chasse, Pêche, Nature et Traditions"* », in *Cybergéo*, n°205, 18 décembre 2001. Ravenel est entre autres l'auteur de « La chasse et la pêche en France », in *Atlas de France*, volume 5, 1997. Voir également l'article d'IPSOS sur « Les attitudes idéologiques des sympathisants Verts », en date du 7 mai 2000, tirée d'une enquête menée auprès de 923 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les supporters des Verts sont par exemple à 70% plutôt favorables à l'application des directives européennes restreignant la chasse, contre 54% dans l'ensemble de la population. En ce sens, ils se révèlent proches de ceux du PS, qui à 69% sont du même avis.



profonde, ce que montrent les 9% de bulletins écologistes lors des législatives de 1997, devenus CPNTistes en 2002. En conséquence, les partis de la Gauche Plurielle, ont cédé une part plus importante de leurs électorats à CPNT que ceux de la droite parlementaire, mais les pôles de l'échiquier politique pourvoient relativement peu à la fronde cynégétique.

Pour autant, la géographie intra-départementale montre des découpages beaucoup plus signifiants. La Picardie par exemple, bien qu'il s'agisse encore ici d'un découpage par circonscription législative trop large, étage les pourcentages CPNTistes de 2,08% à 19,56%, soit un rapport de 1 pour 10. Ainsi, l'ordonnement des scores obtenus par Saint-Josse au premier tour de la présidentielle 2002 suit une logique territoriale assez claire, décroissante d'abord au fur et à mesure que l'on passe de l'ouest côtier à l'intérieur des terres, et secondairement du nord au sud. Les meilleurs résultats se retrouvent sur le front de mer, pour ensuite gagner la sixième circonscription, très découpée en cernant l'est de la capitale régionale jusqu'au sud du Santerre (voir carte des régions agricoles). Elle comporte quelques cantons très cynégétiques avec Poix-de-Picardie, Conty et Villers-Bocage. Le Santerre nord suit de près et poursuit en quelque-sort la vallée de la Somme où l'on trouve les sauvagins en nombre. Quant à la banlieue nord et ouest d'Amiens, le canton rural de Picquigny, avec son apport de 12,32%, pèse dans la balance pour placer la circonscription au cinquième rang. C'est également un secteur peuplé par les classes populaires, où la chasse au gibier d'eau à faible coût est facilement accessible en baie de Somme. Les quatre circonscriptions suivantes concernent les marches est et sud de la Picardie historique, province d'Ancien Régime. Les deux premières, impliquant le nord et le centre de l'Aisne, reçoivent les eaux de plusieurs cours d'eau importants, en particulier l'Oise, et avec ses eaux les voix des sauvagins. Quant à ce département, les scores de CPNT y sont les plus faibles de la Picardie, sauf dans les deux circonscriptions de l'Ouest et du centre nord, plus rurales et sociologiquement assez proches de la Somme pour grande partie. La seconde circonscription de la Somme dénote quelque-peu du concert départemental par la faiblesse du vote Saint-Josse. Elle est composée d'une part importante de la bourgeoisie amiénoise. Les autres circonscriptions picardes affichent des résultats inférieurs à la moyenne nationale et se trouvent toutes hors de l'ancienne province de Picardie, à l'exception du Saint-Quentinois, où la ville sous-préfecture (75 000 habitants) domine son environnement rural. En conclusion, dans cette région les résultats de CPNT adoptent un profil demi radioconcentrique à partir du littoral qui mérite de retenir l'attention.

## **D.) Au plan local : une domination écrasante qui confère à la "jossie"**

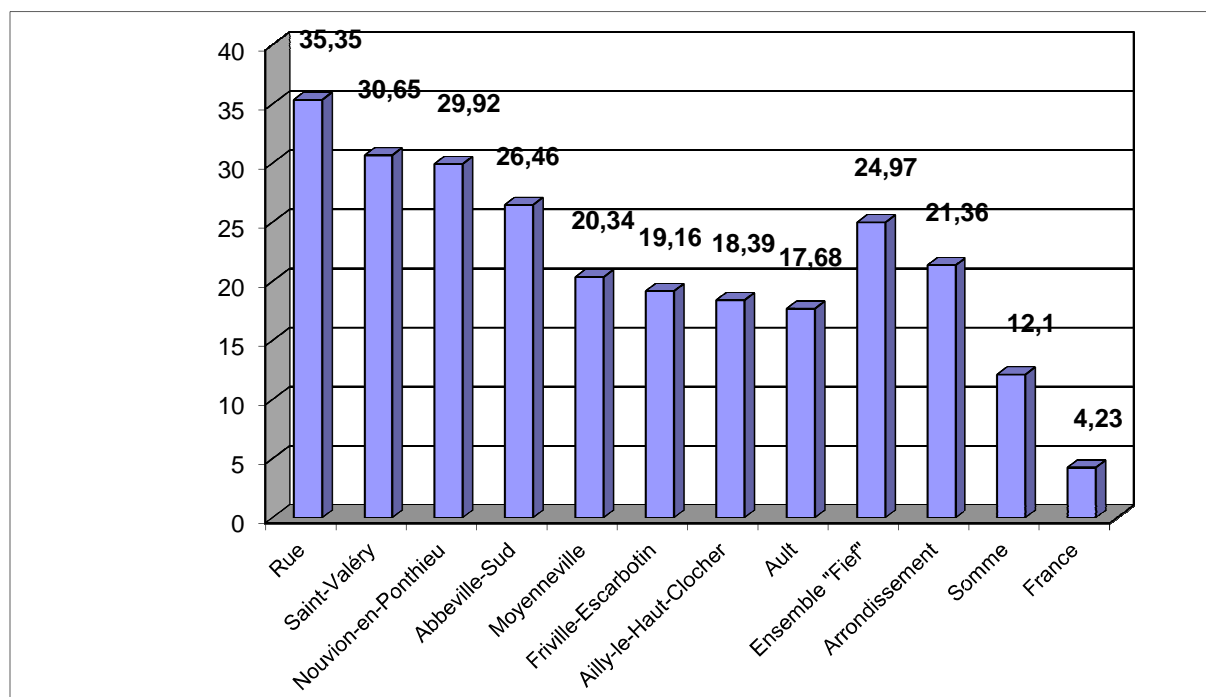
Sur ce littoral en question maintenant, Saint-Josse crève souvent le plafond atteint par tout autre candidat dans cette région lors des précédentes consultations présidentielles. Sans analogie possible donc avec un précédent comparable pour cette échéance au sommet de l'État, le CPNT écrase littéralement le pourtour de la baie de Somme lors de sa première candidature à cette mandature. On trouve ainsi des communes du littoral à lui accorder près de la moitié des suffrages exprimés, au point qu'Hervé Le Bras<sup>41</sup> a fait de cet « effet baie de Somme » le modèle de sa théorie diffusionniste<sup>42</sup>. Le site Natura 2000 littoral (dit PIC.01) comprend des communes assises sur six cantons, de Ault au sud à Rue au nord. Or, les résultats de CPNT se classent globalement dans le sens inverse, de 35,35% sur Rue à 17,68%

<sup>41</sup> Cf. la cartographie dressée par Hervé Le Bras : « Qui vote pour qui ? *Un éclairage cartographique sur le choix des électeurs en France* », in *La recherche*, n° 357, octobre 2002, pages 32 à 37, ici page 35. Voir également, du même auteur : *Une autre France. Votes, réseaux de relations et classes sociales*, Paris : Odile Jacob, 2002, en particulier page 64. Nous reviendrons plus loin sur la discussion de cette théorie des sociabilités par contiguïté, à notre sens centrale.

<sup>42</sup> Cf. plus loin, partie II.]

pour le canton de Ault. En d'autres termes, à l'intérieur de ce bastion CPNTiste du littoral picard travaille une logique qui prend une tournure géographique caractéristique. Par ailleurs, une corrélation se retrouve entre la variable « vote Saint-Josse » et le nombre de huttes présentes sur chacun de ces cantons (voir la carte combinant répartition des installations huttières et densité du vote CPNT).

### Pourcentages du candidat Saint-Josse dans les cantons du fief littoral picard Premier tour de la Présidentielle de 2002



Pour autant, ces résultats cantonaux placent le secteur très au-dessus de la moyenne nationale. Avec 27,11% des suffrages exprimés sur les seuls six cantons littoraux, Jean Saint-Josse apparaît comme le grand vainqueur de la consultation. Seul Robert Hue se maintient dans ce secteur au-dessus de sa moyenne nationale. Quant au fief, composé de huit canton<sup>43</sup> où une majorité relative est revenue à CPNT, les 11 000 électeurs s'étant déplacés devant les urnes pour y déposer un bulletin kaki constituaient le fer de lance national en nombre de voix. Ils représentaient un quart des suffrages exprimés, avec cette pointe à 35% dans le « meilleur canton de France ».

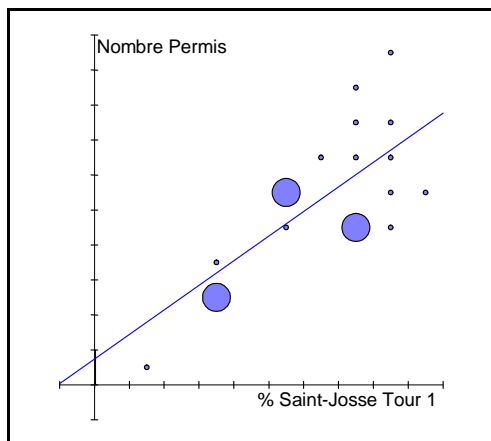
Dans une seconde série de cantons ruraux de l'arrondissement d'Abbeville il se place en deuxième position (plus de 3 000 voix, soit 17%). Il n'y a guère que dans le canton urbain du chef-lieu qu'on lui résiste en le reléguant en troisième position avec moins de 15%. Surtout, on observe une logique décroissante de la côte vers l'intérieur des terres, ce qui semble confirmer un effet de diffusion à partir de l'emblématique baie de Somme. C'est ce que Hervé Lebras a dénommé « l'effet baie de Somme », en démontrant cette hypothèse par une cartographie à l'échelle communale. « Voudrait-on simuler la propagation d'une épidémie (ou d'une rumeur) de proche en proche que l'on ne parviendrait pas à un dessin plus parfait. [...] En fait, on semble en présence d'un effet de contagion presque pur dont le terrain

<sup>43</sup> Dans l'ordre décroissant des valeurs relatives : Rue (2592 voix, soit 35%), Saint-Valéry-sur-Somme (2177, 31%), Nouvion-en-Ponthieu (1458, 30%), Abbeville-Sud (515, 26%), Moyenneville (1137, 20%), Friville-Escarbotin (1375, 19%), Ailly-le-Haut-Clocher (818, 18%), Ault (1131, 18%).

potentiel est tout l'espace rural. Au point de départ, la pratique très particulière de la chasse en baie de Somme »<sup>44</sup>.

Sur les communes directement côtières, le candidat de CPNT recueille près de 30% des suffrages exprimés avec plus de 4 200 voix. S'il est en retrait par rapport à ses résultats locaux de 1999, il se retrouve pour autant largement en tête, et on ne retrouve néanmoins nul part ailleurs en France de tels scores, avec un écart de près de 13 points sur le candidat Président Jacques Chirac et près de 26 si l'on cumule les résultats des deux postulants écologistes, Noël Mamère et Corinne Lepage. Une déferlante qui n'est même pas imputable à un faible taux de participation puisque le PIC.01 vote ce jour là plus que la Somme ou le reste de la France (77,20% contre respectivement 75,71 et 71,60). Qui plus est, lorsque les électeurs de ces communes votent, ils s'expriment davantage (97,4% contre 96,62% pour l'ensemble du pays).

La plupart des 15 autres candidats subissent un revers par rapport à leur moyenne nationale, sauf néanmoins Arlette Laguiller qui réalise le même pourcentage et Robert Hue, qui voit là se maintenir les reliquats d'un ancien bastion du PCF. Pour autant, ce sont surtout les grands candidats comme Jacques Chirac, Lionel Jospin et Jean-Marie Le Pen qui font principalement les frais du raz-de-marée Saint-Josse. La répartition des scores CPNTistes par commune montre là également que si l'ensemble du secteur enregistre un impressionnant bilan favorable au candidat ruraliste, le détail est plus contrasté : de près de 45% à un peu plus de 7%. Parmi les facteurs explicatifs d'un vote agrarien, il apparaît d'abord une corrélation entre la taille de la commune et le pourcentage obtenu par CPNT, son candidat réalisant ses meilleurs résultats dans les petites communes.



C'est encore plus vrai si l'on cherche à comparer ce score électoral avec le rapport entre le nombre de permis validés ramené à la population totale communale. Ces deux variables évoluant dans le même sens, le nombre moyen de chasseurs pour cent habitants explique 64% de la variance.

En revanche, même dans la citadelle cynégétique, le vote massif pour Saint-Josse n'implique pas de facto l'abaissement du vote écologiste et inversement. Des cas de figure extrêmement variés peuvent se présenter.

## V.] UN NOUVEAU TERRITOIRE DE CONQUETE : Strasbourg vers Bruxelles, en évitant La Haye

Si l'on retrace la géographie diachronique du vote CPNT pour les élections européennes, ses scrutins de prédilection, le mouvement étend progressivement son aire d'implantation. Parce que le mode de régulation « à la française » de la pratique cynégétique se trouve aujourd'hui de plus en plus assujéti à la gouvernance européenne, davantage

<sup>44</sup> In *Une autre France*, op. cit., ici page 65.

construite autour du modèle nordique qui leur semble défavorable et surtout contraire au système de valeurs qui a leur préférence, la représentation au niveau communautaire est apparue comme un enjeu crucial pour les chasseurs de notre pays. Cette analyse les poussa pour une part d'entre eux à se lancer dans la bataille pour Strasbourg.

### A.) Une posture ni gauche ni droite

En amont du virage adopté avec la passation de pouvoir entre Jean Saint-Josse et Frédéric Nihous, CPNT tentera un délicat positionnement prétendant ne pas choisir entre sociaux-démocrates et libéraux. Le Parlement Européen comptait au moment où ils y entrent en 1999 626 députés, élus selon des procédures qui pouvaient varier de listes régionales dans les États fédéraux à des listes pour l'ensemble d'un pays comme c'était le cas en France<sup>45</sup> en 1999. Parmi ces 626 députés, la France se voyait attribuer un quota de 87, soit un peu moins de 14%. Les députés européens étaient répartis en groupes parlementaires transnationaux, dont le groupe EDD (« Europe des Démocraties et des Différences »), qui compta 16, puis 18 membres (plus petit groupe avec moins de 3% des élus) et auquel adhérèrent les élus CPNT. Ce groupe, plutôt inspiré par les neuf députés français, était co-présidé par le leader de CPNT, qui fut l'un des artisans de sa création. D'après Jean Saint-Josse, « CPNT [avait] choisi des partenaires européens désireux de défendre une Europe respectueuse des identités des États, et décidés à se mobiliser pour un développement durable et harmonieux de l'espace rural », hors du clivage droite/gauche, obtenant d'être placés symboliquement au centre de l'hémicycle. Enfin, les élus CPNT avaient créé le 6 octobre 1999 un intergroupe parlementaire « Chasse, pêche et environnement » et projetaient la création d'un autre consacré à la ruralité<sup>46</sup>.

### COMPOSITION DU GROUPE EDD

| PAYS            | Nb. Députés | % Députés Nationaux | Affiliation Nationale                    |
|-----------------|-------------|---------------------|--|
| France          | 9           | 10,3%               | Dont CPNT : 6                            |
| Danemark        | 4           | 25,0%               | Mouvement de Juin et Mouvement du Peuple |
| Pays-Bas        | 3           | 9,68%               | SGP-RPF-GPV                              |
| Royaume-Uni     | 2           | 2,3%                | Parti Indépendant                        |
| <b>ENSEMBLE</b> | <b>18</b>   | <b>2,87%</b>        |  |

Ramenés à leur poids par État, les députés EDD sont particulièrement nombreux au Danemark, avant la France et les Pays-Bas. Si l'on dépasse maintenant le niveau purement politique de la représentation, là où la politique environnementale communautaire rencontrait ses principaux points d'achoppement concernait surtout la masse financière. Pour exemple, à la même époque, le parlement européen « évalue à 120 milliards d'euros la somme que les pays candidats [à l'élargissement en projet] doivent investir pour s'aligner sur les quelques 200 "lois" communautaires concernant l'environnement. » En conséquence, la même institution estimait qu'il conviendrait de doubler l'aide accordée à ces pays et ce à l'horizon 2006. C'est principalement sur ce plan budgétaire que le réseau Natura 2000 rencontre ses difficultés primordiales de mise en application. Avec le cinquième élargissement, en direction

<sup>45</sup> Les élus français l'étaient pour cinq années sur la base d'un suffrage universel direct établissant une représentation proportionnelle avec listes bloquées et répartition des restes à la plus forte moyenne, le territoire de la République formant alors une circonscription unique. Les listes devaient comporter autant de noms qu'il existait de sièges à pourvoir et les sièges étaient attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation de chaque liste. Les listes qui n'avaient pas obtenu au moins 5% des suffrages exprimés n'étaient pas admises à la répartition des sièges.

<sup>46</sup> In CPNT Infos, n°13, octobre 1999, pages 1 à 3.

de pays parfois en grande difficulté économique, il n'est pas certain que les subventions attribuables aux propriétaires volontaires puissent être allouées et en tout cas dans l'immédiat, aux mesures environnementales.

Enfin, pour CPNT les couloirs strasbourgeois du parlement européen étaient surtout un moyen de se faire entendre auprès de la Commission européenne à Bruxelles et d'obtenir les lois permettant d'éviter les contentieux cynégétiques avec le Cour de justice de La Haye.

## 2.) De la “perfidie Albion” à la Toscane

Sous des formes différentes, l'Italie a elle aussi eu maille à partir avec la fronde cynégétique durant les deux dernières décennies, mais en Toscane, où le mouvement a rencontré ses échos les plus prometteurs, est également née la section chasse de la puissante fédération des associations culturelles de gauche, annihilant partiellement l'affrontement entre les adeptes de Diane et des partis écologistes relativement marginalisés. Au-delà des différences, comme le rôle plus important des Directives européennes en France, on repère néanmoins des similitudes dans l'usage du bulletin de vote en Toscane et dans la Somme.

Qu'il s'agisse de la création de « Chasse, Pêche, Environnement » à Montecatini-Terne en 1987, ou du ballon d'essai qu'a constitué cette « liste noire » des « chasseurs en colère » de 1988 sur la côte picarde, de pars et d'autres des Alpes, les deux processus amenant à la révolte s'ancrent dans des régions au second seuil de l'urbanité croissante, sur des sites encore considérés comme profondément ruraux, où la chasse prend une connotation identitaire pour un « petit peuple » de gauche en crise de représentation ; pour encore des artisans, commerçants et agriculteurs « à l'aise », dont l'indépendance socioprofessionnelle ne suffit plus à garantir la notabilité ; pour enfin les « banlieusardisés » qui proviennent de ce cadre socialisant<sup>47</sup>.

De la même façon, le cadre juridique a exacerbé les tensions, le législateur italien ayant procédé plus tôt, en 1992, mais comme son collègue français à l'écriture d'une nouvelle loi actant la transformation des normes environnementales. En revanche, alors que chez nos voisins transalpins la tentative d'approche par les groupes fascistes a été plutôt efficace, l'extrême droite française a totalement échoué dans son opération « Droit de chasse », visant pendant les législatives de 2002 à répondre au refus des leaders du mouvement de se rallier à l'une de ses bannières<sup>48</sup>. Même chez les sympathisants de base, la « lepénisation » des chasseurs trouve difficilement à se vérifier mécaniquement. L'aboutissement le plus évident de ces grandes manœuvres tient davantage dans la scission de la proue CPNTiste, entre d'une part les fidèles de la ligne officielle « ni gauche ni droite », regroupés autour du leader Jean Saint-Josse, et d'autre part quelques dissidences, dont deux des six députés européens, partis en 2004 vers la droite nationaliste de Philippe de Villiers, et parmi lesquels on compte la frange fédérale du CPNT.80. Reste un caractère central au phénomène, particulièrement vivace dans l'hexagone : le mode de sociabilité mis en exergue pour emporter l'adhésion au « mouvement des campagnes », à savoir cette communication interpersonnelle de proximité.

Le succès de CPNT a ainsi consisté dans sa faculté à provoquer le passage à une sociabilité de nature politique, via l'idée de territoire partagé par un groupe se vivant comme menacé dans son identité. Au départ de son aventure sur le devant de la scène publique nationale, la chasse ne constitue qu'un réseau infra politique. Non pas latent puisque les

<sup>47</sup> Cf. le chapitre suivant, inspiré d'un projet d'article avec Bertrand Caux : « L'approche sociogéographique d'un phénomène politique : le vote CPNT en baie de Somme », rédigé pour la revue *Hommes et terres du Nord*, 2006.

<sup>48</sup> Cf. Christophe Baticle : *Chasse et politique : objectivation d'une enquête d'opinion via les résultats électoraux*, rapport complémentaire aux études Natura 2000, Université de Picardie Jules Verne, 2003.

rendez-vous de chasse sont aussi ceux où se négocient les affaires, y compris de la politique locale<sup>49</sup>, à l'image des relations internationales<sup>50</sup>, mais tout au moins souterrain. Le territoire constitue pour des groupes spatiaux partageant en plus petit dénominateur commun le même déclin socioculturel, l'image de la dernière position solide<sup>51</sup>. Ce rapport à la concrétude spatiale prend, nous l'avons vu, une forme épidermique en baie de Somme, mais il semble bien qu'il en soit de même pour la Toscane<sup>52</sup>.

Le Royaume-Uni s'est distingué dans la forme qu'y a prise un mouvement plus globalement ruraliste dès les origines, mais au sens d'un lobby clairement constitué en tant que tel avec la *Countryside alliance*, allant très au-delà de ce que la France a connu via le « Groupe des 9 ». Ce travail de regroupement des intérêts bien compris des professionnels de la campagne anglaise a pu aboutir à une manifestation géante de près de 250 000 personnes à Londres en 1998, puis une récurrence plus massive encore le 22 septembre 2002, forte de 400 000 « marcheurs pour la ruralité et la chasse ». La chasse à courre au renard (fox hunting) a ici servi de déclencheur à la fronde.

Qu'il s'agisse du Royaume-Uni, de l'Italie ou de la France, la crise de la chasse ne se déclenche pas à n'importe quel moment, dans l'histoire des transformations progressives qui affectent la perception du chasseur dans les sociétés d'Europe de l'Ouest. On peut donc situer cette dépression dans l'acceptation de la prédation humaine à la décennie quatre-vingts, sur des questionnements remontant aux années soixante-dix. Bien entendu, primo le vote des grands textes qui régulent désormais la politique européenne en matière de nature, dont la directive de 1979, secundo la critique d'une exploitation sans discussion des ressources naturelles, qui trouve dans mai 68 une expression paroxysmique et tertio les menaces pesant sur certaines espèces de la faune sauvage, tous ces éléments structuraux occupent une place déterminante dans le processus de "délégitimation". Cependant, on observera d'abord que des tensions existaient en amont des premiers débats sur l'entrée en vigueur de la directive tant incriminée. Ensuite, les polémiques sur la déperdition du gibier existent depuis l'Antiquité et commencent en premier lieu par les cercles cynégétiques. Enfin, au-delà du dépérissement de la biodiversité, c'est la perception que l'on s'en fait qui importe, ainsi que l'importance qu'on lui accorde à un moment donné.

## CONCLUSION : Mondialisation et relocalisation

Quant à ses options idéologiques dominantes, classer le mouvement CPNT parmi les formations de la « droite parlementaire », comme le fait IPSOS dans son analyse post-électorale de 2002<sup>53</sup>, paraît rapide et parfois tributaire d'un *habitus* médiatique. La lecture de la proclamation de CPNT pour 2002<sup>54</sup> est assez révélatrice à cet égard du décalage avec les

<sup>49</sup> Chauffage central contre pièce montée, chasse des maires du canton, les exemples sont légion.

<sup>50</sup> Cf. Maxime Lejeune : *Chasse, pouvoir, diplomatie*, Chaumont : Crépin-Leblond, 2005.

<sup>51</sup> Ce qu'à très bien compris le successeur de Vincent Peillon, le nouveau député des chasseurs Jérôme Bignon qui déclarait lors du comité de pilotage Natura 2000 PIC.01 du 12/07/02 : « L'avantage de ce projet de développement durable, c'est que notre baie on ne la délocalisera pas. Je pense à l'angoisse constante des gens du Vimeu, toujours dans la crainte de la délocalisation des entreprises dans des régions à faible coût de la main d'œuvre ».

<sup>52</sup> A la question posée à Salvo Leonardi sur le mouvement des chasseurs en Italie, l'observateur attentif de la vie politique italienne pointe immédiatement sur région proche de Rome, et note d'emblée des particularités dans la façon de vivre le local. Cf. « Droitisation des classes populaires : mythe ou réalité ? », atelier organisé au sein de la section sociologie par la revue *Les Mondes du Travail*, lors du VII<sup>e</sup> Congrès Marx International, Nanterre, le 5 octobre 2007.

<sup>53</sup> Cf. <http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles>.

<sup>54</sup> Cf. *Le manifeste de CPNT*, Pau : CPNT, septembre 2001, 65 pages.

attendus dont on entend l'affubler<sup>55</sup>. Ce qu'il en ressort tient surtout d'un anthropocentrisme viscéral et d'une conception agrarienne de l'ordre du monde remise au goût de la mondialisation. Derrière cette aversion pour toute forme de « zoolâtrie » (sic.), se profile la défense du territoire contre ces « intégristes désireux de chasser l'homme des paysages qu'il a façonnés (...) dans les paysages que nos aïeux, pour la plupart de courageux et respectables paysans, ont su forger et entretenir jour après jour ». Nationaliste, ce mouvement l'est davantage en négatif de ce que fait craindre la construction d'un grand marché commun libéralisé : « il est temps de faire cesser les privilèges, les aides et les subventions en tout genre dont seules les grosses entreprises bénéficient, ce qui ne les empêche pas de poursuivre allègrement le laminage de l'emploi au profit d'une robotisation et d'une spéculation beaucoup moins taxée que le travail des employés. » Une dénonciation en règle de la « course aux profits » qui fait de l'appel à la fraternité républicaine un révélateur nostalgique des temps révolus de la sociabilité communautaire. « Autrefois, l'enseignement des choses de la vie était l'affaire de tous. Au-delà de la cellule familiale, les enfants trouvaient leurs repères dans la succession des générations, dans les relations de voisinage, dans la structure sociale du village ou du quartier. » Cette angoisse du « déracinement géographique », au nom d'une « recherche de rentabilité poussée à l'extrême », est ainsi à l'origine de propositions inversées, destinées à profiter aux petites entités, à l'image du village, comme « les petits commerces où la convivialité va de soi ». De là à voir dans son positionnement une résurgence poujadiste<sup>56</sup>, il

<sup>55</sup> Il semble en fait que la radicalisation du discours, sur le plan de la confrontation à l'urbanité, ne soit intervenue que comme une solution de replis après les derniers échecs électoraux. C'est en 2007 que l'altérité banlieusarde apparaît en première ligne : « (...) les revendications traditionnelles des supporteurs de CPNT réapparaissent, à commencer par la défense des services publics en zones rurales ou celle de la qualité de vie à la campagne. Le tout avec en filigrane un slogan pour 2007 : "Vivre en paix dans nos villages." « Il faut qu'on évite de créer un désert de campagne qui serait seulement peuplé de loups et d'ours », insiste Saint-Josse, qui est aussi maire de Coaraze, 2 300 habitants, dans les Pyrénées-Atlantiques. Son directeur national prétend même : "On fait tout pour les banlieues et on oublie nos 30 000 villages ! On ne veut pas les laisser crever !" » Guillemette Echalié : « Renfloué, CPNT repart à la pêche aux parrains pour 2007 », in *Libération* le 31 janvier 2006.

<sup>56</sup> Cf. les positions défendues dans ce sens par Amélie Delaval : *La stratégie mise en place par CPNT dans la Somme*, mémoire de maîtrise de science politique, sous la direction de Bruno Villalba, Lille, juin 2000. *La crise de la chasse et Chasse, Pêche, Nature et Traditions dans la Somme. L'expression d'un rejet des mutations de la ruralité ?*, mémoire de DEA de science politique, mention sociologie politique comparée, sous la direction de Bruno Villalba, Lille, 2001. « Chasse, Pêche, Nature et Traditions, son programme et son répertoire d'action : une appropriation de la nature », in *Apprendre à partager la nature*, actes du colloque organisé à Amiens par le Comité Nature et Citoyenneté, le 1<sup>er</sup> décembre 2001, op. cit., ici pages 63 à 73. L'auteur pose dans un premier temps le constat d'une proximité entre la formation politique et la FDC.80, avant en DEA de développer en Somme la thèse de Dominique Darbon, pour finir par considérer le répertoire d'action du parti chasseur lors du colloque de 2001. De son point de vue, la violence (ici physique), à laquelle recourt le CPNT, via les associations auxquelles il délègue en quelque sorte les moyens répréhensibles, l'éloigne de la politique pour en faire un groupe de pression poujadiste mobilisant quatre boucs émissaires : l'Europe, les « écolos », les villes et les élus. De ce fait, les thèmes de la nature et de la ruralité ne sont plus que des ajouts opportunistes de la part du lobby de la chasse. Une position tentante, à laquelle n'importe quel observateur attentif se sentirait amené à adhérer dans un premier temps, mais qui au final est contrainte d'épouser une théorie purement utilitariste, qu'une revue comme le MAUSS contredirait assez aisément. Surtout, cette théorie de l'instrumentalisation corporatiste manque non seulement d'éléments probants, mais surtout ne résout pas la question de l'adhésion au discours manipulateur, sauf à distribuer la naïveté selon un a priori très classiste pour le coup, ou à imaginer le complot partagé par les électeurs eux-mêmes. Dans les entretiens contradictoires menés auprès du président de l'association sus mentionnée, le même débat s'est posé à plusieurs reprises : la violence est-elle une marque déposée de CPNT ? Faut-il exclure les « gros bras » de la CGT, ou encore le SAC de l'ancien RPR, du champ de la politique ? En un mot : la morale peut en effet faire l'objet d'une analyse scientifique, mais des principes moralistes, au demeurant fort respectables, ne peuvent en aucun cas servir de critères d'objectivation. Si par exemple l'on suit les chasseurs *in situ*, tout en considérant effectivement que le propos CPNTiste a été pour l'essentiel bâti par des pratiquants, il est difficile de voir dans la thématique de la nature un simple faire-valoir, même si c'est aussi une mise en valeur de l'action cynégétique. Quel serait encore l'intérêt d'une « élite » littéraire à inviter le « commun » des chasseurs « vers une nouvelle éthique de la chasse (?) », contredisant par ailleurs

n'y a qu'un pas que relativise le déclencheur fiscal qui présida à la création de l'Union de Défense des Commerçants et Artisans (UDCA). « Le substantif poujadisme a fait une belle carrière » rappelle l'historien Dominique Borne<sup>57</sup>, mais ce terme « chargé d'affectivité » ne résume pas à lui seul la variété des formes de révoltes contre le centre politique. Au-delà des similitudes dans la composition sociologique des sympathisants, en particulier avec les indépendants du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture, par-delà la revendication transpartisane et d'une prédilection pour l'apologie du particularisme patrimonial, CPNT développe avec la notion de tradition comme fin un projet sociétal qui l'ancre davantage dans le courant ruraliste, né au XIX<sup>e</sup> siècle d'une réaction contre l'exode dans les campagnes, lequel prive hobereaux et clergé villageois de leurs clientèles habituelles. Le courant agrarien fait alors l'apologie des valeurs présumées ancestrales, dominant parfois la littérature et le champ politique de certains pays européens, comme la Pologne et la France. De par leur collaboration fréquente avec le régime nazi, le discrédit des idéologues agrariens après guerre a obturé pour longtemps ce que les analyses écologiques ont exhumé depuis, à savoir l'un des quatre clivages structurant pour Stein Rokkan l'offre politique partisane<sup>58</sup>. Ce dernier avançait qu'à côté des binômes conflictuels 1.) État/église, né de la révolution de 1789 2.) culture nationale/minorités, issu de l'émergence d'un Etat fort et 3.) possédants du capital/travailleurs, autour du capitalisme industriel, l'opposition entre le rural et l'urbain, lié au capitalisme marchand du XVI<sup>e</sup> siècle, avait donné lieu à quelques formations partisanses se réclamant des campagnes, surtout d'ailleurs dans les pays nordiques et très longtemps néanmoins après la période fondatrice pour cette idéologie. Cette limite doit en fait être rapportée à la dimension paradigmatique des couples proposés (centre VS périphérie, économie VS culture : aussi, le territoire comme catégorie a trouvé un renouveau expressif avec les clivages ethno-linguistiques. Les déflagrations qui s'en suivirent, avec pour passage dans le langage courant l'expression « balkanisation », ont laissé des traces suffisamment indélébiles pour comprendre qu'on ait rejeté ces pistes de recherche aux confins des relents substantialistes. L'analyse rokkanienne apporte néanmoins l'avantage du comparatisme au niveau international, en intégrant la dimension historique à ses inspirations structuro-fonctionnalistes, Talcott Parsons ne s'étant pas particulièrement penché sur les dimensions temporelles et spatiales. Elle autorise encore de traiter du sentiment d'appartenance au sein de clivages, sans pour autant tomber dans l'essentialisme du lieu : cet effet Montesquieu tenace<sup>59</sup>. Surtout, la perspective socio-territoriale a permis de discuter la rétraction des comportements électoraux déterritorialisés. « Plus qu'une simple référence à la ruralité, le CPNT semble s'opposer à la revendication de valeurs individualistes et multiscalaires [...] la défense d'une société holiste où les valeurs communautaires et collectives restent prégnantes, une fidélité aux espaces "légitimes" »<sup>60</sup>. Sans nous prévaloir d'un tel dimensionnement quant aux terrains investis, le résultat de nos travaux aboutit néanmoins à un étonnant parallélisme entre la dimension territoriale de la chasse, dans laquelle la répartition de l'espace est le

---

totalément la posture du CPNT, dans l'introduction d'un manuel spécialement destiné aux pratiquants et à grand tirage... dès 1979 ?! Cf. sous la direction de Jean-Pierre Villenave : Le Larousse de la chasse, Paris : Librairie Larousse, juin 1979, pages 7 à 12. Il existe bien des manières d'appréhender la relation à la nature, et dans ce panel de position, les chercheurs occupent eux aussi une position.

<sup>57</sup> In Petits bourgeois en révolte ? Le mouvement Poujade, Paris : Flammarion, 1977, collection « L'histoire vivante », page 8.

<sup>58</sup> Pour Bruno Cautrès et Louis Chauvel, le paradigme rokkanien consiste en une analyse du « contrôle territorial », via les rapports économiques, les liens culturels, et ce afin de comprendre la formation de l'État national, des clivages politiques et du système de partis qui émergent dans ces « conjonctures critiques ».

<sup>59</sup> Cf. Pierre Bourdieu : « Le Nord et le Midi : contribution à une analyse de l'effet Montesquieu », in Actes de la recherche en sciences sociales, n°35, 1980, pages 21 à 25.

<sup>60</sup> Michel Bussi et Loïc Ravenel : « Ecologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et "Chasse, Pêche, Nature et Traditions" », in Cybergéo, n°205, 18 décembre 2001.



résultat d'un arbitrage tacite entre pratiquants sur une même entité géographique, et la constitution des zones d'influence du CPNT. Dans un cas comme dans l'autre, on observe le même processus tenant à l'établissement de "fiefs" où l'inscription dans le territoire, tant individuellement que collectivement, fonde le socle du système des valeurs.

Dans la lignée des travaux menés par les politistes géographes<sup>61</sup>, il semble que CPNT puisse être replacé dans cette filiation. Son « Non à la libéralisation sauvage des services publics » renvoie à un plaidoyer en faveur d'une forme de sociabilité rendue possible par le modelage rugueux d'une nature domestiquée. De la même manière que l'on peut interpréter la lignée politique agrarienne comme la conséquence d'un développement lent et destructeur du capitalisme français à la fin de ce siècle, l'émergence du CPNT de la fin du XX<sup>e</sup> siècle oblige à revisiter la dernière révolution agricole, ses implications restructuratrices, la construction d'un grand marché libéral au niveau continental et l'introduction d'un mode de régulation gestionnaire et financier des pratiques de loisirs auquel n'a pas échappé la chasse.

L'implantation locale de CPNT se place évidemment dans un contexte à la fois circonstancié par la signification identitaire de ce vote sur le littoral picard et d'autre part marqué par un retournement plus global, fait de déstructurations des cadres de référence pour ces ruralités mises à mal du fait de la conjonction des inégalités dans la lutte contre les régressions socioéconomiques, des distorsions entre centres et périphéries quant aux chances d'ascension sociale, du hiatus idéologico-culturel entre le « village-monde » et le monde du village et de l'éclatement même de la notion idéalisée de la ruralité au singulier. Les groupes de recherche qui ont travaillé sous la direction du sociologue Bernard Kayser, ou dans son esprit, ont démontré dès les années quatre-vingts la vacuité contemporaine de cette singularité<sup>62</sup>. Cette multiplication des ruralités suit les évolutions nées du double mouvement d'homogénéisation, tant des manières de produire que des manières de consommer. Nul besoin ici de rechercher la cause et l'effet entre la globalisation économique et le rapprochement des styles de vie dans la mesure où leur circularité était rendue nécessaire pour leur synergie. En matière de chasse, les débats européens traduisent assez bien ces tiraillements entre deux manières d'envisager la pratique : anglo-saxonne et latine. Au-delà de la dimension culturelle, dont relève l'attachement à des façons d'appréhender l'acte de chasse, le plan économique provoque des frustrations plus vives encore quand l'association locale reste l'un des derniers lieux de cette forme de sociabilité en perte. Traiter des « résistances rurales » prêtait encore à sourire voici à peine deux décennies. Le sujet apparaissait comme marginal, anachronique, presque suranné. La marche du progrès finirait bien par venir à bout de ces vieilles lanternes en cours d'extinction. Après « La fin des paysans » d'Henri Mendras, la disparition de la ruralité, au profit de la « campagne » de Michel Marié et Jean Viard, reste d'une étonnante actualité.

L'émergence du mouvement des chasseurs, appelé de ses vœux à devenir une mobilisation des ruraux, a rappelé que non seulement l'histoire, même en marche, pouvait connaître des soubresauts violents et inattendus sur la longue durée, mais qui plus est que l'histoire n'était jamais définitivement écrite. Personne n'avait seulement imaginé, et encore moins pronostiqué, qu'un rassemblement de nemrods aurait en France rassemblé à la fin du XX<sup>ième</sup> siècle autant d'électeurs, de droite comme de gauche, sans parler de son similaire en

<sup>61</sup> Ou des géographes comme Lévy.

<sup>62</sup> Cf. sous la direction de Philippe Perrier-Cornet : *A qui appartient l'espace rural ? Enjeux publics et politiques*, Paris : Aube & DATAR, 2002, « Bibliothèque des territoires ». Un ouvrage important quant à ces nouvelles problématiques, que Bertrand Hervieu retrace dans sa préface. Le titre de Pinson et Thomann est à ce titre parfaitement révélateur : « Vivre dans une campagne... urbaine », in *Sciences humaines*. « La France en débats. Ecole, laïcité, citoyenneté, intégration, urbanisation, 35 heures », décembre 2002/janvier-février 2003, n°39. Cf. encore sur un ton beaucoup nostalgique, Gérard Fayolle : *Les nouvelles ruralités. Les villages et la mondialisation*, Luçon : Editions du Sud-Ouest, 2001.

Italie. Lorsqu'il publie en 1997 « La crise de la chasse en France », sous-titré judicieusement « La fin d'un monde », Dominique Darbon croit déceler dans la comparaison entre les européennes de 1989 et de 1994 les signes d'un essoufflement qui aurait marqué la fin de l'épisode chasse dans la vie politique française. Deux années plus tard, à la stupéfaction générale, le CPNT rebondissait en réalisant le meilleur score de son histoire. Qu'un chasseur soit au début du XXI<sup>e</sup> siècle candidat aux plus hautes marches de l'État n'était pas non plus écrit, et son résultat avait de quoi surprendre quant on le rapportait aux origines de la fronde. Y compris les échecs des dernières présidentielle et législatives de cette année, qui ne peuvent masquer la physionomie singulière qu'ont prise en France les questions environnementales, avec un CPNT qui, sans alliance, réalisait lors des législatives de 02 la moitié des suffrages de l'ensemble des candidats écologistes. Ni encore que la chasse ferait descendre dans la rue les hobereaux anglais.

Néanmoins, si cette géographie électorale doit être reliée au produit d'une histoire territoriale spécifique, elle est également redevable de mouvements plus vastes dans leur dimension spatiale. Le grand événement pour l'Europe de l'après-guerre tient dans le fait qu'un nouveau centre est né, d'une nature très différente du chef-lieu de canton dont on pouvait se sentir proche. Installé entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg, il était possible de l'ignorer tant qu'il ne touchait pas aux derniers symboles de la France rurale mythifiée<sup>63</sup>, laquelle se raccroche en désespoir de cause à la nation pourtant très jacobine. Jacques Lévy n'hésite pas à voir dans les cartes du scrutin national de la présidentielle un rappel « de celle du référendum de Maastricht ». Il interprète l'organisation géographique du vote protestataire comme le fruit d'une longue sédimentation. « Elle s'organise autour du moment industriel et de la géopolitique, européenne et coloniale de l'État français, [partant des] grandes vallées fluviales qui ont canalisé l'industrie, aux agglomérations textiles et minières du Nord et de l'Est (...) ».

Localement, la crise d'une agriculture qui a échoué dans sa tentative de concilier productivisme et reconnaissance sociale, du fait de la dégradation qualitative de ses produits, qui s'est trouvée prise au piège d'une augmentation du niveau de vie, laissant nombre de petits agriculteurs sur le quai de la modernité, et de toute façon bien en-deça des sacrifices consentis en matière d'investissements ; la désindustrialisation qui touche nombre d'ouvriers d'origine rurale ; l'adoption uniforme d'un paradigme libéral qui déstabilise une partie de l'électorat populaire de gauche sans satisfaire les franges menacées des classes moyennes votant à droite ; le sentiment de frustration d'une région qui cumule les dernières places dans les classements nationaux, tant éducatifs qu'économiques ; tous ces facteurs et bien d'autres ont contribué à faire du littoral picard une citadelle pour CPNT. Si la chasse a pu être considérée comme « un modérateur social », ou pour parler plus clairement comme une diversion du malaise, elle est loin de l'être restée, mettant au contraire en relief la crise du social, associée à la dépression de l'autochtonie.

C'est en ce sens que le dossier Natura 2000 ne peut à notre sens se distancier d'une analyse politique : non seulement CPNT a fait de ce sujet un thème de campagne structurant, mais surtout en impliquant les territoires du vécu, le dispositif ne pouvait manquer de rencontrer l'arrière-fond primordial de la crise qui affecte le sentiment d'appartenance à ce corpus de manières d'être et de faire qui ont longtemps défini la condition des ruraux. Plus qu'un passé, la ruralité tend à devenir un imaginaire qui s'éloigne et se reconstruit. Paradoxe de ce qui n'est plus tout en se refondant parfois sur ce qui n'a jamais été. Mais ce qui est dans les têtes est parfois plus puissant que ce que l'on a devant les yeux. C'est enfin pourquoi la théorie d'une déviation frontiste prend un chemin des plus sinueux.

<sup>63</sup> Cf. Laurence Bérard, Philippe Marchenay, André Micoud et Michel Rautenberg : Campagnes de tous nos désirs, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 2000.

Pour autant, cela ne signifie en rien qu'il n'ait pas pu exister une porosité entre le principe d'un Nous territorial localisé dans une hypothétique communauté villageoise et l'idéologie nationaliste, alors que l'Etat apparaît comme la dernière planche de salut.